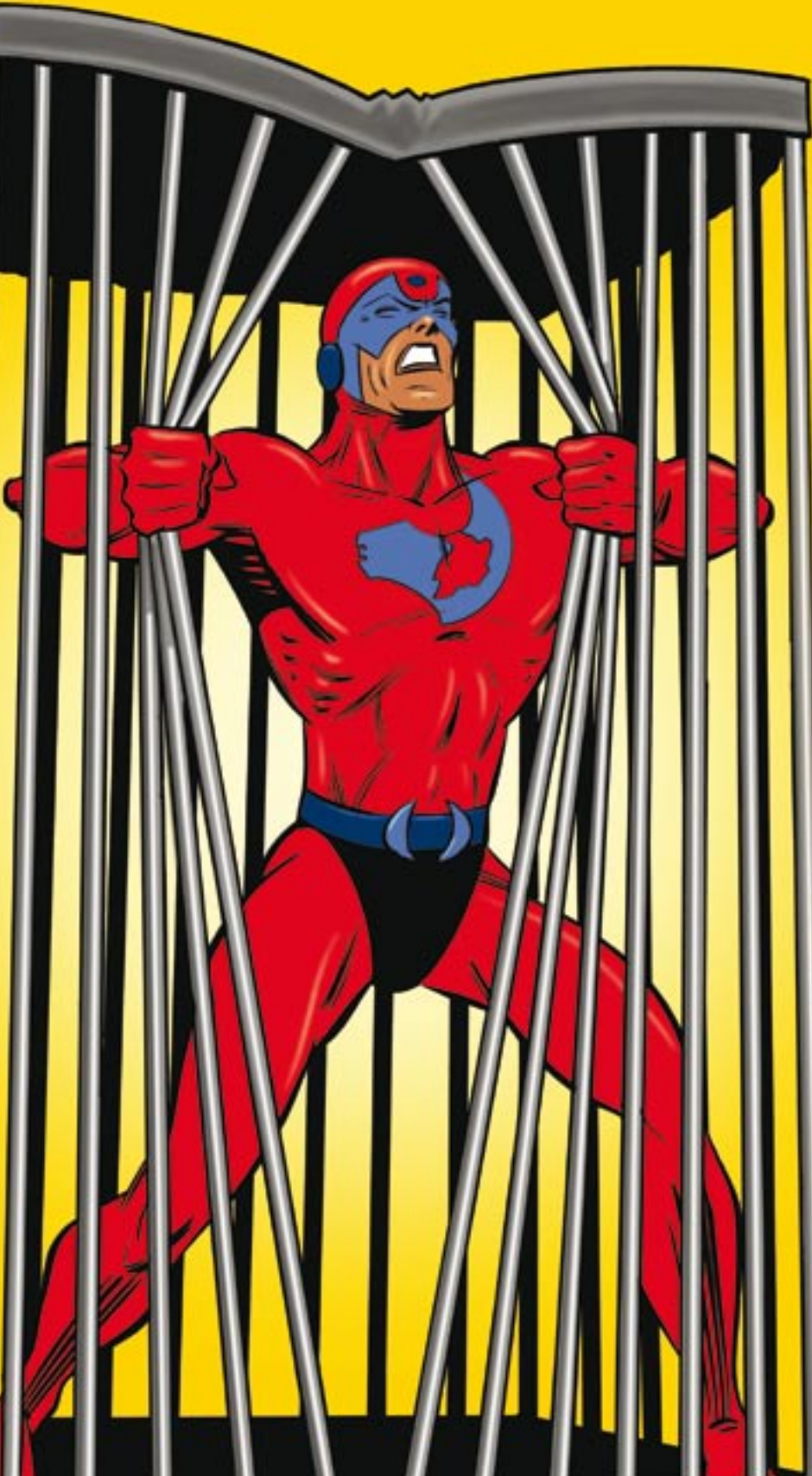




entreprises35

Le magazine économique pour l'Ille-et-Vilaine 38 Novembre 2009



DOSSIER

AGIR DANS LA CRISE

OU PEUT-ON ÉCHAPPER À LA CRISE ?



p.6

RENCONTRES INTERNATIONALES
TUNIS 2009



International business network Réseau d'affaires international

Le World Trade Center Rennes - Bretagne est un « one-stop business shopping center ». Il permet la mise en relation de 750 000 membres dans plus de 90 pays.

Votre entreprise y trouvera une solution adaptée et sur mesure à chaque étape de son développement international.



Services d'accompagnement personnalisé



Veille stratégique et rencontres internationales



Club World Trade Center



Développement de compétences



Business services



World Trade Center
RENNES BRETAGNE



WTC ABU DHABI



WTC ZÜRICH



WTC ISTANBUL



WTC BUCAREST

World Trade Center Rennes Bretagne
2, avenue de la Préfecture
CS 64204 - 35042 Rennes Cedex
Tél : 02.99.33.66.66
Fax : 02.99.33.24.28
wtcrennes@rennes.cci.fr

AGIR DANS LA CRISE

DERNIÈRE MINUTE

10 | 30

Prenez date

**Lundi 14 Décembre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
STATUTAIRE 2009**

**«Faire face à la crise...
Préparer l'avenir !»**

**à partir de 17h,
salle le Ponant (Pacé, 35)**

*Les invitations vous parviendront
très prochainement*



entreprises35

Le magazine économique pour l'Ille-et-Vilaine
2, allée du Bâtiment - BP 71657
35016 Rennes Cédex
Tél. 02 99 87 42 97 - Fax 02 99 38 08 45
Email : ue35@entreprises35.fr

Directeur de la Publication : Denis CASSEL.
Rédaction : Denis CASSEL, Yves LAURENCE.
Régie publicitaire : Nathalie POTIN.
Crédit Photos : Yves LAURENCE,
Union des Entreprises,
Couverture : © Peter Richardson-DigitalVision
Création et réalisation :

Agence Autrement - Tél. 02 99 78 09 09
Impression :

Imprimerie RAYNARD - Tél. 02 99 96 31 01

La reproduction même partielle des articles et
illustrations parus dans le magazine Entreprises 35
est interdite. Le contenu des publicités est sous la
responsabilité des annonceurs.

La menace d'une « grande dépression » s'éloigne, même si une rechute reste possible. La reprise se dessine dans presque tous les secteurs. Cependant, elle semble relever plus d'un phénomène technique que d'une véritable reprise économique.

Après plus d'une année de vache maigre, les entreprises se confrontent à des trésoreries tendues alors qu'elles doivent se réapprovisionner. La fin de l'année risque d'être difficile à passer pour certaines d'entre elles... Plus que jamais, le rôle d'Oséo est capital pour les accompagner et amener les banques à jouer pleinement leur rôle.

Le salut dépend en grande partie d'un retour à la confiance, de la part des consommateurs comme des entreprises. Il dépend également de la prise de conscience européenne de nécessaires règles du jeu communes pour une saine concurrence.

La vie des Entreprises

MEGA CGR 4

La vie de l'Union des Entreprises

RENCONTRES INTERNATIONALES 6

**La Xe édition vient de se dérouler à Tunis
du 14 au 16 octobre**



Union
des
Entreprises

MEGA CGR – LA MÉZIÈRE

Son cœur de métier : le cinéma, avec 700 000 spectateurs par an

Mais le numérique permet des contenus alternatifs

Programmation grand public et la plus large possible, tel est le credo du directeur du Mega CGR de La Mézière. Il travaille avec les établissements scolaires à l'initiation des jeunes au cinéma. Le numérique lui permet d'élargir son offre à des projections de compétitions sportives, concerts de chanteurs, etc. Enfin, il gère une activité de location de salles et d'événementiels.

Troisième circuit cinématographique français, le groupe Mega CGR (pour Circuit Georges Raymond, du nom de son fondateur, en 1974) totalise 367 salles, 30 multiplexes dans 33 villes, 16 millions d'entrées annuelles et plus de 1 000 salariés. Le Mega CGR de La Mézière, à Cap Malo, dispose de 12 salles de projection, de 79 à 630 places, toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il reçoit une moyenne de 700 000 spectateurs par an, avec des pics de 9 000 en une journée. « *Le cinéma représente 95 % de notre activité ; nous la complétons par des événementiels et de la location de salles* » précise son directeur, Xavier Bourgeois.

Chaque jour, les projections débutent à 11 heures, les dernières à 22 heures 15. En général. Car, en fonction de l'affluence, « *nous savons ouvrir à 9 heures et commencer une dernière séance à minuit* ».

C'est le cas pour la Fête du cinéma, fin juin, début juillet et pour de grands succès. « *Bienvenue chez les Ch'tis a été le meilleur score depuis notre ouverture, en février 2003, avec 100 000 entrées en 5 semaines* ».

La SARL emploie 3 administratifs, 11 agents d'accueil à temps partiel, chargés de vendre la billetterie et la confiserie, d'accueillir et acheminer la clientèle et de contrôler les billets. L'équipe se complète de 3 opérateurs projectionnistes à temps plein, titulaires d'un CAP ou formés sur le terrain. Le multiplexe étant construit en fer à cheval, un couloir dessert les 12 espaces de projection communicants, chacun équipé d'un projecteur argentique et d'un numérique. A tour de rôle, un opérateur assure le fonctionnement des 12 projecteurs. Si nécessaire, un système de synchronisation autorise le passage d'une copie d'une salle à l'autre, avec un décalage de deux minutes.

« Un rôle à jouer dans l'initiation des plus jeunes au cinéma »

Le métier requiert « *beaucoup de minutie et de connaissance en mécanique* ». Les projecteurs nécessitent une maintenance importante, jusqu'aux vidanges annuelles ; « *ce sont des moteurs...* ». Et l'intrusion du numérique requiert de plus en plus de compétences en électronique. Enfin, « *Il faut aimer le métier pour travailler en horaires décalés et dans l'obscurité* ».

Chaque film arrive conditionné en 5 à 8 bobines ou, s'il est numérisé, sur un disque dur, par ligne sécurisée ou voie satellitaire » explique Xavier Bourgeois, le directeur.





un couloir dessert les 12 espaces de projection communicants, chacun équipé d'un projecteur argentique et d'un numérique.

Une programmation la plus large possible pour intéresser le plus grand nombre et axée « *mercredi, samedi, dimanche* »... Tel est le credo du directeur. Un programmeur au siège du groupe, à La Rochelle, négocie avec les distributeurs afin d'obtenir « *les meilleures programmations possibles* » et retient un certain nombre de copies par film, en fonction de son lancement, son accueil par les médias et l'espoir de succès. Chaque lundi, les directeurs de complexe préparent leur programmation hebdomadaire qui débute le mercredi. « *Les entrées pour un film varient selon les villes ; la clientèle dirige la programmation en fonction des copies à notre disposition.* » Certaines restent à l'affiche plus longtemps que prévu, d'autres la quittent très vite.

Xavier Bourgeois apprécie la clientèle rennaise, « *très familiale, qui vient passer un bon moment* ». Son métier consiste « *d'abord à permettre au public de se faire plaisir* » explique-t-il. Au-delà, il concerne « *l'initiation des plus jeunes au cinéma* ». Elle débute par le dessin animé et le film d'animation et se prolonge par des partenariats avec les établissements scolaires. Des classes assistent à une projection à un tarif très préférentiel - 2 € la place -, puis les élèves travaillent à l'école sur le film visionné.

« Nous sommes autonomes, restauration comprise, jusqu'à 350 personnes »

La technologie numérique change la donne à tous les niveaux. Elle permet les projections en 3 D, offre une qualité colorimétrique supérieure à la HD et assure une excellente stabilité des copies. Finies l'altération de la pellicule et les pertes de qualité dues à la poussière et aux rayures. Déjà, 70 % des films existent en numérique et en argentique, seule une partie des salles françaises étant équipée de projecteurs numériques. Une copie pèse environ 150 gigas. Elle est envoyée cryptée par ligne sécurisée ou liaison satellitaire, avec une clé RDM. Celle-ci en autorise la diffusion « *à partir de tel jour, telle heure, sur telle machine et pour une durée déterminée.* »

Le complexe peut ainsi proposer « *des contenus alternatifs* ». Il a diffusé le 9 mai la finale Rennes-Guingamp, le 29 septembre le reportage tourné par Christian Poveda, journaliste assassiné le 2 septembre au Salvador et le 1er octobre, un concert de Etienne Daho, « *une captation faite salle Playel en décembre 2008. Avant, il fallait tout*

coucher sur de la pellicule, ce qui était coûteux.

Autre activité du complexe : la location de salles et l'événementiel pour 80 à plus de 1 000 participants. « *Nous sommes autonomes jusqu'à 350 personnes, y compris en restauration. Au-delà, nous jouons la complémentarité avec le Bowling center.* » Le Mega CGR reçoit de nombreux séminaires d'entreprises et organise « *deux ou trois grosses manifestations* » par an. Il travaille à présent avec les autres enseignes de Cap Malo pour élargir encore son offre.



Le Mega CGR multiplie ses offres : arbres de Noël, projections privées, locations de salle, expositions (plus de 1 000 m² de halls) et covering (ses façades permettent des campagnes publicitaires à fort impact).

LE BOWLING CENTER DE CAP MALO DÉVELOPPE SON ACTIVITÉ D'INCENTIVE

Elu Award d'or 2006 par *Bowlers journal international*, le Bowling center de Cap Malo, le plus grand de l'Ouest, se distingue par son design, sa décoration, son volume et ses 24 pistes. Il complète son offre par 15 billards américains, 2 snokers, (jeu de billard en ligne) et un service de restauration de 180 couverts, dont 50 en terrasse, sous l'enseigne nationale *Table à pizza*.

Il développe une activité d'incentive depuis son ouverture, fin 2006, avec 2 salles de séminaire, configurables de 24 à 90 personnes. Au-delà, il joue la complémentarité avec les autres acteurs de Cap Malo et, en particulier, son proche voisin, le Méga CGR. Sa proximité la rend évidente pour les groupes importants. Son espace lui permet d'accueillir plus de 250 repas assis et 1 200 invités lors de cocktails.

De nombreuses opportunités pour les PME bretonnes en Tunisie

« Des dix voyages, Tunis a été la destination la plus intéressante au plan économique »

Tunis, après Cork, Cadix, Cardiff, Porto, Gênes, Prague, Istanbul, Berlin et Budapest. Du 14 au 16 octobre 2009, la Xe édition des Rencontres internationales de l'UE35 a emmené 116 chefs d'entreprises, acteurs politiques, délégués de divers organismes, représentants de CCI et journalistes à la découverte du marché tunisien.

« Pour la première fois, nous avons élargi notre horizon vers le continent africain en vue de créer, au-delà des frontières de l'Europe, de nouveaux espaces d'échanges et de collaborations pour nos PME » souligne Joël Chéritel, président de l'UE35. Nul ne le regrette ! Alain Parmentier, président

de la commission International de l'UE35, explique : « Des dix voyages, Tunis a été la destination la plus intéressante au plan économique... » Philippe Jolivet, président de la commission Développement durable, ajoute : « Comme tous les autres, il a permis de développer le réseau ». Une référence qui revient sur toutes les lèvres. Normal, semble dire Jean Normand, vice-président du Conseil général, « on est toujours plus Français et Breton à l'étranger. »

D'ailleurs, certains participants ne viennent que pour cette possibilité de passer deux jours dans un contexte inhabituel, fait d'un mélange de convivialité et de découverte, alliant déconnexion au quotidien et relations de proximité exceptionnelles. De quoi favoriser l'enrichissement du réseau de tout un chacun. Ce n'est pas par hasard si un important noyau de fidèles se retrouve tous les ans pour ce temps fort, devenu une véritable institution. Toutefois, pas de méprise. Les Rencontres internationales ne se limitent pas au côtoiement de ses homologues. En réalité, une savante alchimie rend ses attraits indissociables, à l'instar de la recette d'un grand chef... ■



TUNIS



17 h 10, l'Airbus A 319 décolle de Rennes. 18 h 40, décalage horaire oblige, il atterrit à Tunis. La première soirée se déroule au cœur de la médina de Tunis, au restaurant Dar el Jeld. Au menu, spécialités du pays et... danses orientales.

Sophie Bernadac et Jean-Pierre Gilois,
GBA cabinet d'avocats, conseils juridiques

Notre cabinet de quatre avocats en droit des affaires a des clients qui travaillent avec des pays étrangers. Nous avons donc besoin de contacts locaux pour les conseiller dans leurs implantations étrangères. Les Rencontres facilitent la recherche de relais et aident à tisser son réseau. Il y a un vrai intérêt pour les professions libérales à y participer. Nous avons déjà eu des one to one dans cinq ou six pays et deux contacts se sont concrétisés.

Eric Lesieure,
Surtelec, fabricant de matériel électrique

J'avais participé au voyage de Budapest, mais j'ai fait mes premiers one to one ici, tous pertinents. Ils m'ont permis des échanges très intéressants et d'élargir ma cible, car je travaille déjà en Tunisie. Le voyage est aussi un prétexte pour faire connaître beaucoup de gens et travailler le réseau, le tout dans un contexte convivial.

LE MAGHREB 2008 - 2020, VU PAR NATIXIS PRAMEX INTERNATIONAL

Il profite de deux atténuateurs face à la crise : un dispositif bancaire peu intégré au système financier international et une faible libéralisation des comptes de capital. Les risques financiers ne visent que les banques centrales avec politiques de placement et celles commerciales ayant pour contrepartie des banques d'investissement fragilisées par la crise. L'impact économique de cette dernière reste donc gérable. L'Algérie et la Libye, exportateurs d'hydrocarbures, peuvent stimuler la croissance, notamment par la poursuite de leurs ambitieux plans d'investissements en infrastructures. Tunisie et Maroc, plus affectés par des cycles de croissance assez dépendants de la zone euro, pourront surmonter la crise, forts des bénéfices des dernières années de réformes. L'Algérie et la Libye resteront très dépendants des cours du pétrole, mais sans devoir réviser leurs « méga » plans d'investissement. Ils peuvent gérer sur trois ou quatre ans les conséquences d'une baisse des cours ; son impact sera circonscrit à une croissance ralentie et à la détérioration soutenable des balances budgétaires. Leur principal défi : mobiliser des ressources administratives et humaines pour réaliser leurs plans... Les structures économiques encore rentières et les carences en capital humain devraient compromettre une sortie par le haut, au moins d'ici 2015.

Au Maroc et en Tunisie, une plus grande intégration à la zone euro - avec la mise en place de zones de libre échange - marquera la décennie 2010. La concurrence accrue nécessitera de réajuster les stratégies de diversification et de développement. Outre le tourisme, le textile, la mécanique et l'agroalimentaire, l'offshoring et les services financiers deviendront prioritaires. Du fait des contraintes de ressources, le choix du bon créneau de spécialisation sera crucial pour l'évolution à moyen terme. Ces pays devront réduire la vulnérabilité de leurs équilibres macroéconomiques ■

Nief plastic tunisia, l'une des plus grandes unités de plasturgie du pays, emploie 200 personnes, travaillant en 3 x 8, 7j/7, à raison de 48 heures/semaine.



Bernard Angot,
président de Bretagne International

Notre avenir économique ne se fera pas qu'en France mais à l'international. J'ai quatre convictions. La première tient au principe de proximité, lié à la nécessité d'être immergé dans un territoire. La seconde est que la compréhension est un impératif moteur de croissance. La troisième concerne l'indispensable jeu des alliances. La dernière relève de l'exigence d'un international total : accueillir des investissements étrangers comme sourcer ses approvisionnements, le poste le plus important d'une entreprise. Mal acheter, c'est mal exporter.



Les « one to one », des temps privilégiés de contacts, taillés sur-mesure, pour engager une démarche commerciale.

Gilles Blayau,
Cabinet MB&A, avocats conseils d'entreprise

J'ai participé à plusieurs rencontres internationales pour développer le réseau et saisir des opportunités. En Tunisie la langue simplifie les relations et mes quatre one to one m'ont permis de voir que les méthodes de travail ne sont pas très éloignées des nôtres dans le monde des affaires. Si un de mes clients a besoin de conseils pour une implantation dans ce pays, je pourrais faire appel à un confrère local. A l'inverse, si une entreprise tunisienne veut s'implanter en France, mes contacts pourront les diriger vers moi. Mettre un visage sur un nom facilite une relation de confiance.

Christine Houdemond,
JFM, négoce et location de matériels et fournitures pour entreprises du bâtiment

J'ai une réflexion à l'international depuis quelques années ; la crise l'a précipitée. Ce voyage m'a permis de prendre la température à l'international et de voir s'il y a un marché pour nos activités dans les pays du Maghreb. Trois one to one m'ont confortée dans l'idée qu'ils peuvent être une ouverture pour le matériel d'occasion. Il n'y a pas la barrière de la langue et peu de difficultés de technicité, du fait des nombreux échanges entre Français et Tunisiens qui savent réparer le matériel. Et il y a aussi de nombreux retours au pays...

QUELQUES REPÈRES

- Population : 10,4 millions d'habitants
- Croissance économique 1998/2008 : + 5 % par an
- Croissance économique 2009 : + 3 %
- Objectif 2010 : + 4 à 4,5 %
- Investissements 2009 : + 5,8 %
- Investissement dans l'éducation : 7 % du PIB
- Étudiants : 4 % de la population
- Taux de chômage : 14 %
- Taux de chômage des diplômés : plus de 17 %
- Investissements étrangers et destinés à l'export : 10 % du PIB
- Déficit budgétaire : 3 % par an
- Déficit extérieur : 10 % du PIB
- Coût du salaire : trois, quatre fois moins qu'en France
- Plus de 1 200 entreprises françaises en Tunisie, une nouvelle tous les cinq jours
- La France, 1^{er} client, fournisseur, bailleur de fonds et émetteur de touristes, représente 40 % des investissements étrangers
- Dispositifs législatifs et fiscaux très incitatifs pour les entreprises offshore
- La Tunisie : une excellente porte d'accès aux 100 millions d'habitants du Maghreb.

Jean-Luc Blot,

Si tous les ports du monde et
Blanca Moreno,

Théâtre de Saint-Malo

Si tous les ports du monde regroupe 15 sites adhérents. Sachant qu'il y manquait un port au nord de l'Afrique, nous avons saisi l'opportunité de ce voyage. Nous avons rencontré un représentant de la Jeune chambre économique internationale de Tunisie et des sociétés dans le domaine de la communication et de l'événementiel. L'idée est d'utiliser les spécificités d'un site pour les diffuser chez les autres. Il y a sûrement des projets touristiques à porter à l'international avec Tunis. Nous développons les échanges entre les villes du réseau et nous étudions l'idée de proposer des congrès tournants avec nos partenaires. Les acteurs tunisiens peuvent être intéressés.



jeudi, 13 h 30, Mohamed Nouri Jouini, ministre du Développement et de la coopération internationale clôture la matinée de travail.

Michel L'Hoste,

secrétaire général de la FBTP 35

Comme d'habitude, ce déplacement a été parfaitement organisé ! Mais nous avons bénéficié d'une qualité d'accueil exceptionnelle, avec des Tunisiens très mobilisés et très disponibles. La réception du bureau de la Fédération tunisienne du BTP nous a étonnés : une grande partie de ses membres étaient présents. Les échanges ont été

facilités par la langue, par une culture commune du bâtiment et par un environnement administratif où on se retrouve assez bien. La fédération fait des efforts de formation importants. Elle a créé un centre et formé plus de 6 000 personnes en trois ans. Ses membres s'étonnent de la faiblesse de la présence française, le plus souvent pour des marchés ponctuels. « Venez, surtout en partenariat » nous disent-ils.

La visite du chantier de la seconde ligne du métro de Tunis a permis de rencontrer le directeur général de la société française Bonna et les dirigeants de la RATP locale. En approchant les deux parties, nous avons réalisé qu'il n'était forcément toujours facile de travailler en Tunisie. La maîtrise d'ouvrage tend à traiter au moins-disant et la concurrence d'entreprises japonaises et chinoises est forte.



jeudi, 10 h 30, Tarak Cherif, président du comité France à l'Utica, ouvre la conférence économique plénière à l'Utica, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, l'équivalent du Medef.

Jean Normand,

3^e vice-président du Conseil général, chargé de l'emploi, de l'économie, de la recherche, de la technologie et de l'enseignement supérieur

Le Conseil général attache beaucoup d'importance à être représenté à ces voyages auxquels il contribue depuis l'origine. Ils créent un sentiment d'appartenance, d'autant plus important en période de crise... J'apprends beaucoup au contact des chefs d'entreprise et je suis frappé du nombre de cadres et de dirigeants qui se battent en se développant à l'étranger. On dit souvent que l'export est une faiblesse de la Bretagne ; notre département illustre une volonté d'ouverture à l'international.

Les entreprises du département sont sa force vive ; elles créent du développement économique et des emplois. Même si le Conseil général n'a pas une compétence obligatoire en matière économique, il est très impliqué dans ce domaine.



La réception à l'ambassade de France en Tunisie, pays porte d'entrée du Maghreb où la croissance démographique annuelle à horizon 2020 atteindra 1 % et 1,8 % selon les pays. Sa population passera de 80 à 100 millions, avec des moins de 20 ans majoritaires. Entre 2005 et 2030, le PIB par habitant doublera pour la Libye et triplera pour les autres pays.



A. EURO RSCG 360

Entrepreneurs bretons, vous avez du talent ! Alors en Inde comme ailleurs, vous avez toutes vos chances !

BRETAGNE INTERNATIONAL vous accompagne quels que soient votre activité et le continent ciblé.

Son équipe en Bretagne, avec ses partenaires et ses relais dans 60 pays, vous aide à vendre, acheter, nouer des partenariats, créer une filiale dans un espace économique nouveau. Il ne vous reste plus qu'à oser !

BRETAGNE
INTERNATIONAL



LES ENTREPRENEURS BRETONS
QUI OSENT **LE MONDE**



Finies les analyses dantesques des médias. La menace de la grande dépression s'éloigne. Les statistiques issues des Etats-Unis, d'Allemagne, de France ou du Japon tendent à le confirmer et la Chine mise encore sur 8 % de croissance. Pourtant, prudence ! La conjoncture mondiale demeure très fragile. D'ailleurs, les effets de yo-yo et la nervosité des marchés boursiers, comme des matières premières, révèlent une grande perplexité. Et les analystes peinent d'autant plus dans leur travail qu'il dépend des mesures retenues par les autorités politiques et monétaires pour accompagner l'esquisse de reprise amorcée.

« *L'emploi est une variable d'ajustement énorme* » assène le directeur régional Ouest Centre de l'Apec, Bertrand Hébert. Aussi, bien qu'une grande majorité d'entreprises aperçoit un léger coin de ciel bleu, celui du chômage s'obscurcit. Il progresse et devrait atteindre 9,7 % en fin d'année.

Entre juillet 2008 et juillet 2009, le baromètre de l'Apec a enregistré une chute historique des offres d'emploi de cadres : - 31 %. Avec + 11 % sur les sept premiers mois 2009, le secteur santé-social-culture fait figure d'exception. Les services techniques ont perdu 40 %, l'informatique 38 % et la gestion administrative 19 %. « *La crise débouche sur d'inévitables phénomènes de concentration ; ils ne jouent jamais en faveur de l'emploi.* »

Les médias ont leur part de responsabilité dans la sinistrose

Voilà 18 mois que les crises financière, économique et sociale s'enchaînent, dramatisées par les médias. « *Ils ont leur part de responsabilité dans la sinistrose qui a atteint acteurs économiques et consommateurs* », déplore Pascal Levené, président de l'Ordre des experts-comptables de Bretagne (OECB). Le carnet de commandes et la trésorerie des entreprises en subissent les contrecoups depuis lors. N'empêche. Durant l'été, celles-ci « *ont touché le fond et l'état d'esprit des dirigeants est plus positif* » d'après les observateurs. Sans doute en même temps que se regarnissent les carnets de commandes...

Selon une dépêche de l'agence Reuters du 1er octobre, « *la sortie de récession de l'économie française se confirmera aux 3e et 4e trimestres, mais à un rythme modéré. L'Insee attend une croissance de 0,5 % au 3e trimestre et de 0,3 % sur les trois derniers mois de l'année. Pour l'ensemble de 2009, il table sur une contraction de 2,2 % du PIB, un chiffre revu en hausse par rapport à ses prévisions de juin (-3 %), mais sans précédent depuis 1949.* » L'éclaircie tient surtout à la reprise dans les pays émergents et à l'impact de la prime à la casse...

Aussi, sur le terrain, prudence oblige, c'est le mot frémissement qui revient le plus souvent, aussitôt associé à une reprise purement technique. Seuls les plus optimistes y voient l'amorce d'une vraie relance économique. Par conviction ? Par volontarisme ? Allez savoir, car les bémols ne manquent pas. Jusqu'à René Ricol qui déclare, peu avant d'achever sa mission de président de la médiation du crédit : « *Nous*



ACIER DANS LA CRISE

La crise financière s'éloigne, de bonnes raisons se dessinent pour envisager une reprise économique, mais la circonspection reste de mise

OU PEUT-ON ÉCHAPPER À LA CRISE ?

BÂTIMENT

Des raisons de croire en une sortie de crise à l'été 2010

« Les mesures de chômage partiel se multiplient ; nous n'avions pas vu cela depuis longtemps. » Mais Michel L'Hoste, secrétaire général de la Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine, a « des raisons de croire en une sortie de crise à l'été 2010. Le besoin en logements est loin d'être satisfait ! » Les métiers du bâtiment concernent, pour moitié, la construction neuve - à égalité habitat (mi-privé, mi-social) et non résidentiel (équipement collectif, industrie, commerce, agriculture, stockage) - et, pour moitié, la rénovation. Sur l'ensemble, la baisse d'activité atteint 15 à 18 %, impactant fortement l'économie des entreprises. Les prémices de la crise ont d'abord été ressentis dans le logement neuf privé, au printemps 2008. « La cassure s'est produite en septembre », avec brutalité : de - 3 à - 40 % de nouveaux chantiers... Or, le créneau



Le marché du bureau est saturé sur Rennes. Il y a encore de nouveaux projets mais les stocks augmentent.

représente le quart du chiffre d'affaires d'une activité à forte « inertie résiduelle ». La crise frappait les maçons à l'automne 2008 et les peintres en juillet 2009... Entre-temps, elle touchait les 4 800 entreprises du département, dont 2 000 sans salariés.

Le neuf privé à terre, les entreprises de ce secteur s'orientèrent vers d'autres domaines. En ricochet, la crise impacte la totalité de l'activité du bâtiment. « Tout le monde se retrouve sur tous les marchés... »

Le gros œuvre réajustait son organisation dès octobre 2008, suivi peu à peu par les autres corps d'état. Ils ont fortement réduit la sous-traitance et l'intérim qui passait de 12-14 % (son rythme de croisière) à moins de 8 %. En même temps, les dirigeants « faisaient le maximum » pour garder leurs compétences. Ils ont réussi... jusqu'ici. A fin septembre, les licenciements touchaient moins de 400 personnes sur les 21 000 de la branche en Ille-et-Vilaine.

Seuls des carnets de commandes étoffés et « des sacrifices » sur les devis l'ont permis. D'où la guerre des prix. Jusqu'au dumping ! « Il n'y a plus de prix de référence. » Les écarts de 30 à 40 % sur un appel d'offre

♦ ♦ ♦

➔ ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise ! »

Les mesures très efficaces prises par la puissance publique

De fait, la sphère financière mondiale reste encombrée de scories. Et, au plan de l'économie, des séquelles de ce que beaucoup appellent un tsunami restent à découvrir, et à subir.

Jean Hamon préfère évoquer l'image « de déferlantes atteignant successivement les secteurs les plus divers et les entreprises de toutes tailles. » Leurs effets s'entrecroisent, s'entrechoquent et surviennent là où nul ne les attend. Par exemple, telle grande entreprise négligeait un marché inférieur à 50 000 € avant la crise ; elle croise à présent le fer pour un contrat trois fois moindre. Ce phénomène de glissement touche jusqu'aux TPE.

L'image du tsunami s'avère d'autant plus inappropriée que le cataclysme tant annoncé n'a pas eu lieu. La consommation s'est maintenue et « le tassement des arrêts de comptes 2008 a été moins catastrophique que prévu » précise Pascal Levené. Jean Hamon l'explique « notamment par les mesures efficaces prises par la puissance publique », résumant un avis partagé par beaucoup. De citer la médiation du crédit, les moratoires fiscaux et sociaux « comme jamais vus », le soutien en trésorerie ou les tiers de confiance qui peuvent aider les dirigeants à préciser leurs besoins de financement avant la médiation. « Sur le numéro Azur 0820 012 112, les plate formes téléphoniques mises en place par les CCI indiquent les coordonnées du tiers de confiance le plus proche.

Pour autant, la circonspection est de mise quand demeurent des incertitudes dans la construction automobile et des craintes à court terme pour sa sous-traitance. En aval, la distribution automobile vend à très faible marge et la prime à la casse précarise les garages de campagne. Les CHR (cafés-hôtels-restaurants) sont à la peine. Certains établissements survivent grâce à la baisse de la TVA, d'où son inégale répercussion, et la restauration d'affaires a fortement chuté. Enfin, des artisans, architectes, notaires et autres professions libérales accusent le coup.

Il n'y a pas de crédit crunch en Bretagne

Vous avez dit circonspect ? Oui, déclarent en cœur les acteurs



Jean HAMON
Président
d'Idéa 35



Pascal LEVENÉ
Président
de l'Ordre
des Experts-
Comptables de
Bretagne

TROIS QUESTIONS À JEAN-FRANÇOIS CHAUDRU

Directeur régional de la Banque de France et médiateur du crédit pour l'Ille-et-Vilaine

Entreprises 35 : Quel bilan faites-vous des 3 premiers trimestres 2009 en Ille-et-Vilaine ?

J-F C : Il y a peu de différence entre les départements bretons. L'économie a plongé de janvier à avril, puis la tendance s'est inversée à partir de mai. Le contexte reste pourtant défavorable, avec des capacités de production 10 points en dessous de leur moyenne de longue période. Il a d'ailleurs entraîné des fermetures estivales plus longues que les autres années. L'activité des services marchands a été faible ; les IAA et les biens de consommation se sont maintenus et le bâtiment a connu un mieux dès le mois de juin, aidé en cela par la baisse des taux d'intérêt.

Comment envisagez-vous la fin de l'année ?

J-F C : Depuis septembre, l'évolution positive des carnets de commandes va favoriser la production et profiter aux services marchands, avec un bémol : ce mieux ne concerne pas l'emploi. Les dirigeants reconsultent les banquiers pour des projets d'investissement, signe d'une reprise pas seulement technique, même si la composante est importante. Et, dans les mois à venir, nous verrons certainement des opérations de rapprochement et de rachat d'entreprises.

Le redémarrage de la promotion immobilière et les premiers effets du plan de relance réalimenteront les carnets de commandes dans le BTP. Celui-ci est un des moteurs économiques de la Bretagne, avec les IAA et le transport routier, très lié à ces dernières. Autre signal encourageant : les créations de PME en électronique et informatique se poursuivent sur Rennes Atalante.

Au plan national, les prévisions tablaient sur un PIB étale à fin juillet ; elles misent maintenant sur + 0,3 %. L'activité reprend lentement, toutefois un peu plus vite que le scénario imaginé, et les prévisions des chefs d'entreprise sont plus optimistes.

Ces aspects positifs ne doivent pas faire oublier les craintes de la rentrée, liées à des difficultés de trésorerie. Les entreprises doivent se réapprovisionner pour satisfaire leurs commandes. Certaines auront du mal à les régler.

Point sur la médiation au 1er septembre 2009 en Ille-et-Vilaine

DOSSIERS PRÉSENTÉS

■ Bretagne : 859 ■ Ille-et-Vilaine : 335

DOSSIERS RECEVABLES

■ Bretagne : 772 (90 %) ■ Ille-et-Vilaine : 303 (90 %)

DOSSIERS INSTRUITS

■ Bretagne : 628 (81 %) ■ Ille-et-Vilaine : 233 (77 %)

DOSSIERS À ISSUE POSITIVE

■ Bretagne : 415 (66 %) ■ Ille-et-Vilaine : 158 (68 %)

SECTEURS CONCERNÉS

■ Services : 45 % ■ Commerce : 25 % ■ Bâtiment : 14 %
■ Industrie : 14 % ■ Agriculture : 2 %

Le médiateur du crédit est-il très sollicité en Ille-et-Vilaine ?

J-F C : En tout cas moins que ceux des autres départements. Au plus fort de la crise, le nombre de dossiers déposés y était de trois par jour ouvré, contre cinq en moyenne nationale. Maintenant, nous en recevons un par jour ouvré. Cette baisse tient à ce que plus d'entreprises parviennent à régler leurs difficultés de trésorerie directement avec leurs banques. Pour beaucoup de dirigeants, aller en médiation revient un peu à reconnaître un échec. Même si la procédure est discrète, ils craignent une connotation négative de la part de leurs banquiers.

A fin août, nous avons reçu 335 demandes, représentant moins de 0,2 % des entreprises du département. 90 % étaient recevables, les autres ne relevant pas de la médiation et 68 % d'entre elles ont connues une issue positive.

Neuf dossiers sur dix sont déposés par des TPE. Une majorité relève de problèmes relationnels qui auraient sans doute eu lieu même sans la crise ! ●

« Les dirigeants reconsultent leurs banquiers pour des investissements, signe d'une reprise pas seulement technique »



« La grande crainte pour la fin d'année concerne les besoins en trésorerie plus importants pour payer les fournisseurs. Mais, a priori, les banques sont prêtes à suivre » estime Jean-François Chaudru.

BÂTIMENT

sont fréquents. « *De belles entreprises* », aux fonds propres suffisants, peuvent se le permettre sur une certaine période. « *En dehors d'un coup, c'est suicidaire pour les autres. Les trésoreries de nombre d'entreprises sont très tendues et le soutien des banques se fait attendre. Les échéances de cet automne seront difficiles pour beaucoup de petites entreprises.* » D'ailleurs la majorité des dossiers traités par le tribunal de commerce concerne les TPE...

Le non résidentiel neuf subit « *des ratées* ». Le contrecycle électoral affecte les équipements collectifs, surtout avec un grand nombre de nouvelles équipes municipales. Heureusement, 214 collectivités locales ont signé une convention avec l'Etat pour profiter du remboursement anticipé de la TVA dû sur 2008 et augmenter leurs investissements 2009. Si les travaux débiteront cet hiver, « *la crise est là* ». Par ailleurs, les projets commerciaux et industriels sont stoppés. « *On refait du neuf avec du vieux, on restaure, on agrandit un peu...* »

Deux secteurs se maintiennent. Les bailleurs sociaux gardent le cap en matière de logement social. Rennes Métropole maintient l'objectif de son Plan local de l'habitat (PLH) à 4 500 logements neufs par an, (50 % privé, 50 % social). Enfin, dans l'ensemble, la rénovation ne connaît pas « *vraiment* » la crise.

Plusieurs indicateurs laissent entrevoir un avenir meilleur.

Après un an de projets gelés, les promoteurs relancent des programmes depuis l'été, « *même si ce n'est pas au même rythme qu'avant* ». Quatre facteurs les y incitent : bourse en berne, défiscalisation loi Sellier attractive, coût de la construction stabilisé et taux d'intérêt très bas.

« *Une lueur d'espoir éclaire le non résidentiel public* ». Aux effets du plan de relance s'ajoutent ceux du plan des grands travaux (LGV, réhabilitation des logements HLM, accélération du plan hôpital...). Mais, du fait de la durée des études, les entreprises devront attendre la fin 2010 pour les ressentir. Le secteur de la rénovation va bien ; cela continuera. « *Surtout qu'il s'inscrit dans « la construction durable, un marché en devenir* ». Energie plus chère, Grenelle de l'environnement et taxe carbone d'un côté ; TVA à 5,5 %, taux d'intérêt très bas, éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôts, aides de l'Adème et des collectivités de l'autre. Autant d'incitations pour une prise de conscience des particuliers et des professionnels du bâtiment de la nécessité de réduire la facture énergétique et d'éviter de polluer la planète. Toutefois, « *le marché ne fait que frémir. Il y a beaucoup de demandes mais encore assez peu de concrétisations.* » ■

➔ économiques. Faut de savoir lire dans une boule de cristal, les chefs d'entreprise bâtissent des prévisionnels 2010 dans le brouillard. Pour autant, battants par nature, ils ont engagé toutes les mesures possibles pour être calés dans les starting-blocks au moment de la reprise. La preuve. Le baromètre trimestriel des retours de terrain de l'OECEB montre que, « *en dehors des secteurs automobile et du bâtiment, la majorité des entreprises d'Ille-et-Vilaine ne sont pas trop fortement touchées. Les IAA et certaines activités de service s'en sortent assez bien et l'artisanat sans main-d'œuvre importante passe le cap* ».

Si, déjà, beaucoup déplorent la frilosité des banques, plus encore appréhendent de joindre des bilans dégradés à leurs futures demandes d'accompagnement financier. Un sujet épineux, sur lequel les avis divergent, voire s'opposent.

Du côté des banques, évoquer un resserrement du crédit relève « *de la com ! Ce n'est pas la réalité ; il n'y a pas de crédit crunch en Bretagne* », affirme Yves Breu, président du Comité des banques de Bretagne. « *Nous jouons le jeu, mais avec des exigences de fonds propres renforcées.* » Il les justifie, entre autres, par la hausse de la « *sinis-*

tralité » qui varie de 20 % à 80 % selon les établissements. « *Ouvrir les vannes du crédit est une absurdité économique ; d'ailleurs, les subprimes en sont une conséquence.* »

Etablir des situations intermédiaires beaucoup plus régulières

« *Il faut des projets raisonnables. Toutes les entreprises présentant un projet qui tient la route trouvent un financement ; celles en difficulté qui anticipent obtiennent une solution. Et le crédit faisant vivre les banques, ce serait se tirer une balle dans le pied que de ne pas prêter* ».

Reste que le concept de « *projet raisonnable* » diffère grandement entre les banquiers et les dirigeants... La majorité des seconds ne comprend pas l'insuffisance de l'engagement des premiers pour soutenir les entreprises. Le président de l'OECEB nuance. « *L'ensemble de la chaîne économique est à réalimenter et le concours des banques est indispensable. Seules certaines traînent encore à accorder des crédits.* »

Dans ce contexte, Oséo dont on a jamais autant parlé qu'actuellement, joue un rôle central. Les banques tendent à minimiser leurs risques au maximum avec Oséo.



Yves BREU
Président
du Comité
des banques
de Bretagne



PÔLE EMPLOI BRETAGNE

Il travaille l'offre pour proposer un maximum de solutions aux demandeurs d'emploi

« 90 % des 1 900 collaborateurs du Pôle emploi Bretagne sont en relation avec les entreprises et les demandeurs d'emploi » précise le directeur régional, Thierry Dorance-Houssay. Il souligne sa nouvelle organisation. « Nous avons inversé la donne et nous travaillons l'offre pour proposer un maximum de solutions aux demandeurs d'emploi ».

Le directeur régional attend donc que les entreprises, « même si elles le font aussi ailleurs », adressent leurs embauches au Pôle emploi, démarche facilitée par l'Internet. « C'est indispensable pour qu'il joue pleinement son rôle ! » La moitié des demandeurs d'emploi inscrits en Bretagne pianotent sur son site Web et en font la région n°1 de France par son taux d'utilisation. Le directeur souhaite voir les entreprises faire de même... Plus globalement, il s'appuie sur quatre indicateurs de tendance pour bâtir les plans d'actions les mieux à même « d'amortir le choc de la crise ».

L'évolution annuelle de l'emploi salarié. Elle est négative partout en France, avec - 1,8 % de moyenne dans les régions. Mais six d'entre elles sont en-deçà, dont la Bretagne, qui le doit à des facteurs structurels. L'emploi industriel y régresse moins, malgré la filière automobile, tiré par l'IAA qui continue à embaucher, même s'il s'agit d'emplois temporaires ou saisonniers. La saison touristique s'est « plutôt bien passée » et les autres secteurs « sont en deçà », bâtiment et tertiaire inclus.

L'intérim. « Il est reparti, petitement, mais quand même... », au rythme de 2 à 3 % par mois depuis mai.

L'évolution des demandes d'emploi. Celles des demandeurs de catégorie 1¹ dépassent 28 %, contre 27,3 % en moyenne nationale. « Il ne pouvait pas en aller autrement » vu le faible taux régional d'avant crise. Et, avec la fin de nombreux contrats saisonniers, le début d'automne « devrait être chargé ! »

L'emploi des jeunes en fin de scolarité. Ceux qui ne trouvent pas de travail s'inscrivent à Pôle emploi. Au 4 septembre, sur un mois, ils étaient + 25 % en France et + 17 % en Bretagne, où « La tendance est plutôt bonne ». Ils pèsent en pourcentage, mais restent loin derrière les 25/49 ans en valeur relative.

Au moment de la création de Pôle emploi, les prévisions étaient aux antipodes de la réalité actuelle (cf. tableau ci-dessous). La crise est passée par là, avec l'énorme onde de choc sur la filière automobile. Le nombre de bénéficiaires augmentait alors de 26 % en Ile-et-Vilaine, contre 19 % en Bretagne. Malgré cela, fin mars 2009, le taux de chômage ille et vilainois n'était

« que » de 6,7 %, mais de 7,3 % en Bretagne et de 9 % en France. « Le département reste à des taux encore favorables, même si les choses évoluent très vite. »

Pôle emploi engage tous les moyens possibles pour accomplir sa mission. Il joue le rôle « d'intervenant central du service de l'emploi » et travaille en lien avec l'ensemble des acteurs concernés. « Les actions menées en commun ont permis de minimiser les entrées en chômage ».

Maintien des salariés en activité dans l'entreprise. Le travail conduit avec les DDTEFP pour faciliter « l'activité partielle ». Le directeur préfère cet intitulé « positif » à celui de chômage partiel. Il incite les entreprises à établir un plan de formation durant cette période pour préparer l'avenir, « un point capital ».

Incitation à l'emploi des jeunes. « Il faut tout faire pour qu'ils ne soient pas en perte de vue. » Alors, le Pôle « resollicite fortement » les entreprises sur les CIE (contrats initiative emploi), « qui marchent bien », l'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Il cible aussi le secteur non marchand, via le CAE, (contrat d'accompagnement dans



« Nous avons mis en place une plateforme téléphonique expérimentale. Sur la base de notre enquête annuelle, elle contacte les entreprises en capacité de recruter et collecte les offres de stages, d'apprentissage... » explique Thierry Dorance-Houssay. « Les informations servent ensuite à contractualiser les offres. »

Evolution en rythme annuel	Prévisions 09/2008	Chiffres réels 09/2009
Demandeurs d'emploi fin de mois	- 02 %	+ 21 %
Bénéficiaires d'allocation chômage	- 3,4 %	+ 19 %
Entrée en chômage	+ 1,1 %	+ 08 %
Sortie de chômage	+ 2,4 %	- 06 %

¹ Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein

LA CHIMIE

- 20 % à - 30 %, avec d'importantes disparités selon les marchés, mais des signes de reprise technique

Avec quelque 2 500 salariés et 80 sites, l'Ille-et-Vilaine totalise près de 40 % des emplois et 30 % des unités de la chimie bretonne. La branche fédère des productions très diverses : engrais et amendements, produits phytosanitaires, antiparasitaires, aromatiques, cosmétiques, de parfumerie, traitement de l'eau et valorisation des algues, peintures, colorants... Si l'activité ille-et-vilainoise peut se fractionner en trois tiers - agro-alimentaire, parfumerie-cosmétique et divers - les effets de la crise diffèrent sensiblement selon les marchés.

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires des entreprises a chuté « de 20 à 30 % » selon Stéphan Hantute, secrétaire général de l'UIC (Union des industries chimiques) Ouest Atlantique. Quand certaines, sur des niches porteuses, se sont maintenues, celles de la chimie de base et de l'agro-industrie ont perdu jusqu'à 40 % d'activité. Les fabricants de peinture ont pâti du coup de frein brutal sur la construction et, ceux des engrais, du lien entre cours des matières premières et des céréales. Leur prix était élevé en 2008 mais, à partir de la fin de l'année, celui des céréales a baissé et celui des engrais restait stable, d'où la perte d'activité et de valeur ajoutée, les agriculteurs se rabattant sur des produits basiques.

« Le point bas semble avoir été atteint au mois de mai et, depuis juin, une reprise technique se confirme. » Toutefois, les chefs d'entreprise restent attentistes, même s'ils observent des pistes intéressantes. En effet, « rien ne permet de distinguer les signaux attestant d'une vraie reprise économique ». La poursuite de l'importante baisse des investissements en R&D le confirme. ■



Chômage partiel, arrêt temporaire d'un site, formations, VAE... Malgré quelques licenciements économiques, les entreprises se sont efforcées de maintenir les emplois et les compétences.

➔ Eric Versey, directeur régional d'Oséo Bretagne, entretient un « redémarrage de l'investissement des PME d'ici quelques mois ; la légitime frilosité des banques nécessitera un fort accompagnement de notre part ». L'intervention d'Oséo a déjà permis de résoudre de nombreux dossiers de médiation du crédit. La pérennisation de cette dernière devrait rassurer plus d'un dirigeant.

Pascal Levené insiste sur la nécessaire « transparence » avec les banquiers et assureurs-crédit. Il a donc « mobilisé » les 750 cabinets d'expertise-comptable bretons pour inciter les dirigeants à « établir des situations intermédiaires plus régulières », semestrielles au minimum. Il conseille la création d'indicateurs, communiqués régulièrement aux partenaires financiers, alors « mieux à même d'accompagner les entreprises grâce à une vision plus juste de la situation. »



Le salut dépend fortement de l'aspect psychologique

Circonspection, encore. Le début d'automne sera délicat pour la trésorerie des entreprises, « avec d'importantes échéances de fournisseurs et des rentrées faibles » souligne Yves Breu. Le Comité des banques de Bretagne recherche des solutions avec les branches professionnelles. « Les remèdes généraux ne sont jamais très difficiles à trouver. C'est plus dur pour les cas particuliers. »

Circonspection, toujours. Les signaux étaient au rouge fin 2008. Certains sont à l'orange et d'autres au vert fin 2009. Les différés de règlements de charges et taxes tolérés par les administrations ont permis aux entreprises de surmonter des difficultés. Pourvu que les arriérés tolérés ne soient pas trop vite mis en recouvrement... Un autre point inquiète. Des PME redoutent d'être mises dans le rouge au moindre incident par les organismes de cotation de crédit ou les assureurs-crédit et... de devoir payer leurs fournisseurs « au cul du camion ».

Quid de demain ?

Pour Pascal Levené, « le salut [la vraie reprise économique] viendra sans doute d'Outre-Atlantique et il dépend fortement de l'aspect psychologique. Un meilleur accès au crédit ne suffira pas si la population ne croit pas en demain. Seule la confiance remettra la machine économique en marche ». Yves Breu partage cette analyse, en plus optimiste. « La production devrait repartir avec une reprise purement

l'emploi) appuyé par le préfet qui a écrit aux collectivités territoriales et aux administrations « pour les booster ».

Extension du CTP : Mis en place à titre expérimental sur le bassin de Vitré et de Morlaix, le CTP (contrat de transition professionnelle) est étendu aux bassins de Rennes et Redon. Financé par l'Etat, il évite toute perte de revenu pendant un an et permet aux intéressés de bénéficier « d'une articulation plus forte avec les organismes de formation ».

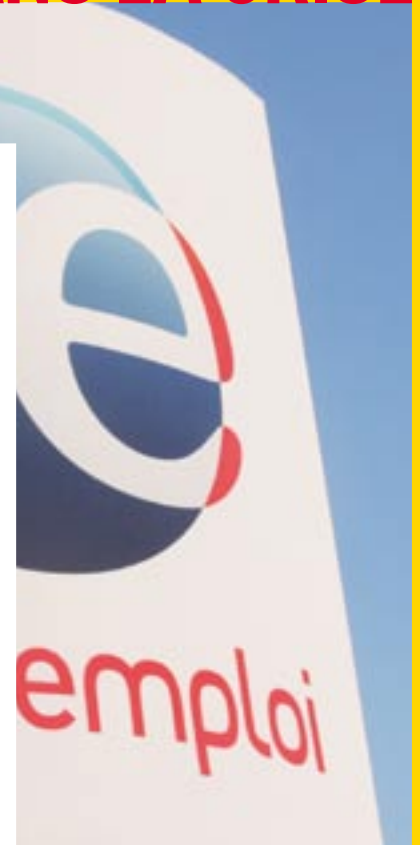
Stimulation des créations d'entreprise : L'auto-entreprise « est une très bonne formule » pour tester la création d'une activité. Elle permet de démarrer sans

moyens financiers importants et sans prendre de grands risques.

Actions de formation professionnelle. Au-delà du plan de mobilisation décidé par l'Etat, « nous avons combiné une action sur la formation professionnelle avec les branches et les entreprises ». 2.300 demandeurs d'emploi ont déjà bénéficié d'un « accompagnement vers l'emploi sur des métiers porteurs » et 80 % ont été embauchés par les entreprises qui les ont accueillis en formation. Autant sont actuellement sur ce type de parcours.

Le Pôle « se mobilise » sur cinq points pour optimiser l'efficacité des actions. Aucun retard dans les indemnités ; « c'est le

cas depuis janvier ». Le taux de réponse aux appels téléphoniques ; « il atteint 80 % ». La mixité des sites (ex ANPE et Assedic) avec un unique directeur, lieu, numéro de téléphone et site Internet ; « elle sera obtenue fin novembre ». L'utilisation maximale des actions de formation ; « il y a un peu de retard, l'objectif de 50 % à fin août n'a pas été atteint ». La mobilisation sur le « plan jeunes » ; « tout le monde doit comprendre que l'avenir des jeunes est essentiel ». ■



PLUS SOUVENT

by **AIRFRANCE**

AMSTERDAM

2 VOLS PAR JOUR

airfrance.fr

*Au départ de Nantes. 1 vol les samedis et dimanches. Renseignez-vous sur airfrance.fr, au 36 54 (0,34 € TTC/min à partir d'un poste fixe) ou dans votre agence de voyages. by Air France : signé Air France.

AIRFRANCE KLM

© 2008 AIRFRANCE

SKYTEAM

IAA 2010-2012, trois années de quasi-stagnation des recrutements de cadres

« La baisse du prix des matières premières a évité à beaucoup d'entreprises des IAA d'être dans le rouge. Mais un tel processus n'est pas une solution à terme : un marché n'est sain que s'il s'équilibre. Les IAA s'en sortent un peu mieux que les autres branches », analyse Christian Tacquard, le président de l'Association bretonne des entreprises agroalimentaires (Abea). Toutefois, il nuance : « Tout dépend de leurs marchés » et il en distingue cinq.

Les marques propres. L'activité des entreprises est quasi stable sur ce créneau.

Les MDD. La tendance est à l'augmentation des volumes.

Le hard discount. Les volumes ont perdu 5 à 10 %. Paradoxal ? En apparence seulement. Jusqu'à ces dernières années, ce marché augmentait sensiblement, devant une grande distribution « spectaculaire » Mais elle a réagi. « L'offre et la politique promotionnelle des discounteurs ne diffèrent plus vraiment. »

L'export. Il continue à pâtir de la faiblesse du dollar, de la livre sterling, et la consommation ralentit dans tous les pays.

La restauration. Le marché était encore « très mou à la mi-année », avant de revenir à l'équilibre en fin d'été. Il devrait atteindre un niveau stable sur 2009.

L'avenir ? « Il est de la responsabilité d'un dirigeant d'être à la fois optimiste et prudent ». Les commandes de fin d'année de la grande distribution reflètent cet état d'esprit. Et chacun attend les résultats « du dernier quadrimestre pour faire des prévisions sur 2010 ».

Les entreprises et la GMS constatent des écarts de consommation d'un mois sur l'autre et des changements de comportement chez les consommateurs, liés à la conjoncture économique. Ceux-ci s'adaptent très vite et « sont de plus en plus attentifs au rapport qualité-prix ». D'ailleurs, les statistiques révèlent que les produits performants touchent un plus grand nombre de consommateurs mais que le panier moyen diminue, au point que le premier paramètre ne fait que compenser le second. « A long terme », les industriels se soucient des conséquences de la politique agricole européenne « dans une région très agricole et où sont présents beaucoup d'entreprises de transformation ». ■

La Bretagne compte 700 entreprises de l'IAA - dont 200 à 220 de plus de 50 salariés - qui emploient 60 000 personnes. Elles génèrent un CA de 16 Md€, soit 12,4 % des 130 Md€ nationaux.



» technique et entraîner une vraie reprise, pourvu que le moral remonte un peu. » Il étaye son argument sur ce constat. « La Bretagne, peu exportatrice, est très tributaire de la demande française. Or, malgré les craintes, la consommation ne s'est pas effondrée. »

Une crise conjoncturelle et structurelle qui se réglera sur une génération

Jean Hamon rebat les cartes avec sa vision macro-économique à moyen terme. « Le décalage persiste entre finance et économie ; la Bourse est en trompe-l'œil. » Le cours des entreprises du CAC 40 remonte, « mais elles font 80 % de leur activité à l'étranger. » Si la hausse reflète une certaine reprise mondiale, « elle n'est pas le fait de la France ». Et attention. « Nous traversons une crise conjoncturelle et structurelle qui se réglera sur une génération... »



Bertrand Hébert
directeur régional
Ouest Centre
de l'Apec

La planète ne pourra plus consommer des matières premières au rythme de ces dernières années, « sauf à réactiver une flambée des cours et réalimenter une crise ». Les pays développés « sont condamnés » à faire des efforts en matière d'environnement et à recycler leurs déchets. Bertrand Hébert va plus loin. « La problématique écologique est un virage important et un marché nouveau, en rupture complète avec le marché actuel ».

Le pouvoir d'achat continue d'augmenter selon l'Insee. « Mais avec la part de besoins matériels satisfaits, nous allons vers une économie de remplacement » affirme Jean Hamon. Si les Français ont de l'argent, ils consommeront moins. « L'endettement à mort de l'Etat et les énormes liquidités en Asie et dans le Golfe permettent au système de fonctionner. Il le peut grâce à la confiance accordée à la France ; d'autres pays ne l'ont pas. » Il conclut : « La crise n'est pas en V mais en W », laissant imaginer d'autres rebondissements.

Pour Pascal Levené, « La France seule ne pourra pas s'en sortir. Nous devons raisonner au moins au niveau européen et uniformiser ses politiques sociales et fiscales. Une saine concurrence pourra alors s'établir et l'Europe trouvera le sens économique pour lequel il a été créé. » ■

LA MEIF ET L'UE35 PARTENAIRES D'ACTIV'EMPLOI

Le pragmatisme au service de l'efficacité et de l'intérêt collectif

Depuis 18 mois, les entreprises subissent d'importantes pertes d'activité. Si les commandes repartent un peu depuis l'été, quelques secteurs tirent leur épingle du jeu, mais la majorité peine. Congés, RTT, chômage partiel, formations, prêts de personnel, licenciements économiques... Ces mesures ont déjà été engagées pour gérer la crise et vont l'être encore. Attention au respect de procédures. Des entreprises ont des besoins de liquidités ; elles doivent être proactives et donner de la visibilité à leurs partenaires pour aménager leur haut de bilan. La situation de certaines autres impose le recours

au tribunal de commerce, à divers niveaux : mandat ad hoc, procédure de sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire. Elles peuvent être conseillées.

C'est pour les aider que la Maison de l'emploi de l'insertion et de la formation professionnelle (Meif) du bassin de Rennes et l'UE35 ont créé la cellule Activ'emploi. Pour maximiser son efficacité, elles ont obtenu le financement de l'Etat et l'Europe et le partenariat d'acteurs bretons - Conseil régional et Pôle emploi - et ille et vilainois - Conseil général, Rennes métropole, Codespar, Chambre des métiers et de l'artisanat, CCI Rennes

Bretagne, Faculté des métiers, UIMM 35-56, Capeb, Fédération du bâtiment, Afpa et syndicats de salariés.

L'objectif d'Activ'Emploi ? Accompagner dirigeants, salariés et territoires du bassin d'emploi de la Meif autour de deux priorités : améliorer la lisibilité des dispositifs en matière de gestion RH, d'emploi, de formation et inciter son public cible à utiliser ces outils. Proposer, avec ses partenaires, une offre de service complémentaire, répondant à des besoins non comblés.

L'action d'Activ'emploi ? Informer et accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre de mesures adaptées

pour faire face à la crise. Pour la contacter, un numéro vert gratuit : 0800 600 035. Ils seront aidés en toute confidentialité à sécuriser leurs choix et, si besoin, seront orientés vers un interlocuteur tiers.

Pour contribuer au retour à l'emploi du plus grand nombre, Activ'Emploi travaille à l'anticipation des mutations économiques et technologiques, recense les compétences, devance les besoins des territoires en la matière. Elle aide à l'employabilité et la mobilité des salariés, donnant la priorité aux salariés risquant de perdre leur emploi et, en particulier, aux plus fragilisés.

Macif : des solutions et des services pour l'entreprise

La Macif s'affirme comme un acteur majeur dans le domaine de la protection sociale complémentaire avec une démarche novatrice fondée sur l'écoute, le dialogue et le conseil.

En créant un véritable partenariat avec vous et en recherchant le meilleur intérêt pour votre entreprise et ses salariés, elle vous apporte une réponse claire, rapide et pertinente dans tous les domaines de la prévoyance collective :

- **prévoyance** : garanties décès, invalidité et incapacité de travail ;
- **complémentaire santé** : remboursement des frais médicaux ;
- **épargne retraite et retraite supplémentaire** : épargne collective, rentes viagères et capitaux retraite ;
- **épargne salariale** sous toutes ses formes : plans d'épargne salariale, participation, intéressement ;
- **risque dommages entreprise** : flotte de véhicules, responsabilité civile professionnelle...

Pour l'entreprise : un outil de fidélisation et de motivation des salariés, une image sociale valorisée et des avantages fiscaux et sociaux importants.

Pour les salariés : tous les atouts d'une couverture adaptée au plus juste prix.



Homme de terrain, Patrice Vigna-Lobia, chargé d'affaires Macif, connaît parfaitement le monde de l'entreprise et les particularités économiques régionales. Il est votre interlocuteur personnel, de l'analyse initiale des besoins jusqu'à la mise en oeuvre et le suivi de votre projet.

Il s'appuie sur les compétences d'une équipe performante et pluridisciplinaire et peut compléter son analyse en vous apportant le conseil d'experts en matière juridique, fiscale ou actuarielle.

Tél. : 06 75 47 13 89 - Secrétariat : Emilie JOSEPH Tél : 02 47 48 41 50
Adresse : Macif Loir Bretagne BP 90437 - 37174 Chambray-lès-Tours Cedex



Qui peut assurer
à la fois
mon entreprise
et mes salariés ?



LOIR BRETAGNE

METALLURGIE

8 entreprises sur 10 ont pratiqué une restructuration RH et/ou financière

« Après la « grande dépression » de décembre à mars dernier, nous avons sans doute touché le fond », Toutefois, le délégué général de l'UIMM 35-56, Marc Arlès, cerne « difficilement des perspectives ». D'ailleurs, la persistance de la faiblesse des investissements reflète l'incertitude ambiante. « Les projets existent, mais sont retardés ». Pour autant, il observe des signaux positifs. Le chômage partiel diminue et la catastrophique fin d'été, tant annoncée, n'a pas eu lieu. L'absence de recettes due à la coupure estivale devait entraîner « des défaillances en cascade ». Or, leur nombre reste faible. Et l'appartenance à un groupe, petit ou grand, « a permis de sauver plusieurs sites ». N'empêche. La santé des entreprises varie beaucoup d'un secteur à l'autre.

Automobile. Le plan de charges et les prévisions des équipementiers fluctuent selon les marques et modèles pour lesquels ils travaillent. La reprise technique n'empêche pas certains d'ajuster

encore leurs effectifs. Fin de l'intérim, des CDD, incitation au départ... ils engagent les mesures utiles à leur survie. Mais, en majorité, ils ont réduit, ou arrêté, le chômage partiel. Ceux aux clientèles diversifiées atténuent mieux les aléas du marché que ceux à l'activité mono-client qui colle à celle du site livré. Ainsi, les unités ne fournissant que PSA Rennes craignent un nouveau creux début 2010, misant sur le second semestre et le lancement de nouveaux modèles pour une vraie reprise. « Les rangs 2 et 3 sont plus dans le flou, notamment dans les études, où c'est le calme plat. »

Electronique. L'activité des PME de sous-traitance

varie selon les produits et marchés. « Le militaire va mieux que l'automobile... » Celles positionnées en intégrateur-ensemblier et visant le qualitatif « sont moins vulnérables ». La signature du contrat brésilien de 36 Rafale « profitera à des entreprises d'Ille-et-Vilaine ».

♦ ♦ ♦



L'UIMM fédère les entreprises industrielles de l'automobile, des équipements mécaniques, électriques et électroniques, de la construction navale, aéronautique, et ferroviaire, du travail des métaux et des instruments de précision.

CELLULE ACTIV'EMPLOI

Un interlocuteur privilégié au service des entrepreneurs

Elle mutualise des compétences complémentaires en mettant en relation des partenaires locaux en réseau.

« Il n'y a pas de mauvaises questions, mais des questions que l'on oublie de poser ! ». Marylise Louesdon, accompagnée de représentants de l'UE35, de la CCI et du tribunal de commerce, met à l'aise son auditoire en début de chaque réunion décentralisée présentant la cellule Activ'Emploi. A la parution de ce numéro d'Entreprises 35, six présentations auront réuni plus de 150 dirigeants. Elles auront expliqué les trois niveaux de mesures de vigilance à engager en fonction de la situation spécifique des entreprises touchées par les effets de la crise. « Il s'agit de rompre l'isolement du dirigeant, de partager les problèmes, les préoccupations et de proposer des solutions adaptées ».

A chaque situation correspondent des mesures, classables en trois catégories.

- La première convient aux entreprises enregistrant une baisse d'activité, mais capables de « maintenir leurs fondamentaux ». Elles s'adaptent en souplesse et se préparent à gérer les difficultés.
- La deuxième répond aux attentes d'entreprises confrontées à une

perte d'activité « plus sévère » et à la dégradation de leur trésorerie. Les mesures les aideront à agir pour gérer leur manque de disponibilités à court terme, notamment en les aiguillant vers les bons interlocuteurs.

• Enfin, en cas de forte dégradation de l'activité et des ressources de l'entreprise, la dernière catégorie de mesures présente l'éventail des procédures judiciaires possibles.

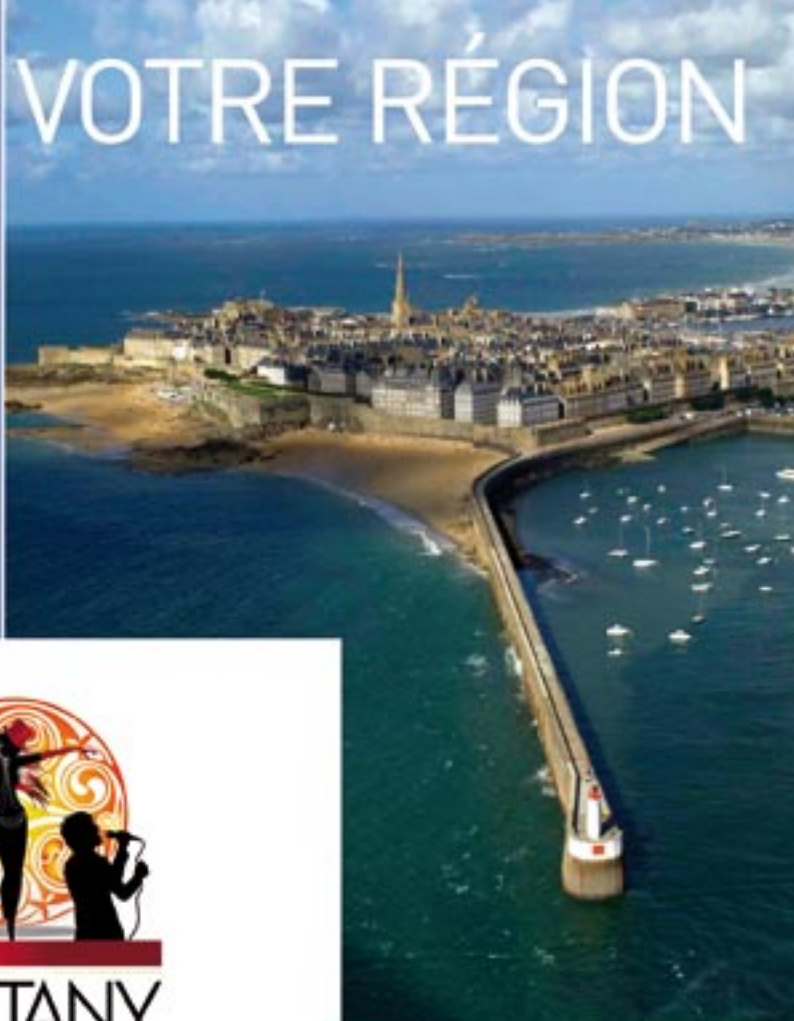
Dans tous les cas, il importe « d'anticiper et de s'informer dans tous les domaines », pour connaître et envisager l'ensemble des pistes possibles, les règles et procédures à appliquer afin d'éviter tout litige ultérieur. « La cellule offre une garantie absolue de confidentialité et le numéro vert respecte l'anonymat des interlocuteurs qui le souhaitent ».

LES ACTRICES DE LA CELLULE ACTIV'EMPLOI

Marylise Louesdon, chef de projet, a travaillé 20 ans chez Orange dans des fonctions de vente, communication, animation commerciale, marketing, chargée d'études... Au cours des deux dernières années, au sein de la Cellule de mobilité du Morbihan, elle accompagnait des salariés à la mobilité par la construction d'un projet professionnel et démarchait les entreprises.



BIENTÔT DANS VOTRE RÉGION



Sur le domaine des Ormes,
au cœur du triangle
de la Côte d'Émeraude.

UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT
POUR L'ILLE-ET-VILAINE

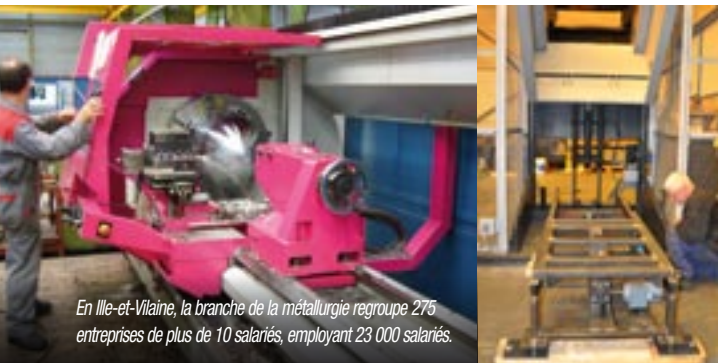


INVEST LOISIRS
EUROPE

INFORMATION INVESTISSEURS
www.brittany-palace.fr
www.invest-loisirs-europe.com

METALLURGIE

Travail des métaux. Les marchés de la chaudronnerie et la tôlerie se sont assez bien maintenus et leurs perspectives « *ne sont pas mal, grâce à la diversité* ». Pour preuve, le secteur recrute. Le créneau de l'usinage « *est plus difficile* », car dépendant de l'automobile. La fabrication de moules pour la plasturgie « *se maintient bien. Mais prudence sur les investissements* ».



En Ille-et-Vilaine, la branche de la métallurgie regroupe 276 entreprises de plus de 10 salariés, employant 23 000 salariés.

Agriculture et IAA. Le secteur fait travailler nombre de PME. Malgré « *des situations différenciées* », très peu ont dû pratiquer du chômage partiel.

Energies renouvelables. Le domaine « *va bien, voire très bien. Son activité se développe significativement* », ses créations d'entreprises et d'agences aussi.

Les chefs d'entreprise de la métallurgie suivent de près la mise en œuvre de quatre points particuliers :

- Ils attendent de connaître le dispositif arrêté pour remplacer la taxe professionnelle, aux fins « *d'une fiscalité moins pénalisante sur les investissements* ».
- Ils s'inquiètent de l'application de la nouvelle loi sur l'emploi des seniors, assortie d'une taxe de 1 % de la masse salariale pour toute entreprise de plus de 50 salariés. « *La loi arrive dans un mauvais contexte économique et sa mise en œuvre est difficile en raison d'une complexité administrative et de risque de redressement URSSAF* »
- Le contexte n'incite pas aux recrutements. « *Pourtant, l'emploi des jeunes est nécessaire. On ne peut pas laisser une classe d'âge sur le bord de la route et la branche doit préparer ses futures compétences.* » L'UIMM a donc édité un guide pour valoriser les mesures prises par l'Etat, la Région et la Métallurgie en faveur de l'accueil et l'emploi des jeunes.
- Les entreprises de plus de 1 000 salariés qui se restructurent doivent contribuer à la réindustrialisation et la revitalisation des territoires. « *Un impôt de plus qui concerne aussi les filiales, même petites.* » Une vingtaine de sites est concerné en Ille-et-Vilaine, notamment dans l'automobile... « *La mesure va les fragiliser un peu plus* ». ■

➤ CATÉGORIE 1 - ADAPTER L'ENTREPRISE À SON NIVEAU D'ACTIVITÉ

Les mesures portent essentiellement sur des questions juridiques et sociales. En cas de baisse d'activité, le premier réflexe peut être de licencier. « *Mais la méthode est coûteuse et déstabilise l'entreprise.* » Parfois, après avoir épongé les congés et les RTT, puis mis fin à l'intérim et aux CDD, le chômage partiel, le prêt de personnel et/ou un plan de formation permettent d'y pallier tout en « *préservant les compétences de l'entreprise* ».

Dans certains cas, la survie de l'activité peut, malgré tout, imposer le licenciement économique. Quelles que soient les mesures retenues, il convient de respecter la législation et les critères de leur mise en œuvre.

CHÔMAGE PARTIEL

Avant toute décision de chômage partiel, le dirigeant doit s'interroger sur les difficultés rencontrées, les impacts sur l'emploi et les solutions transitoires susceptibles d'être engagées auparavant. « *Il est intéressant de coupler du chômage partiel à un plan de formation : la formule libère l'entreprise du coût salarial.* »

L'entreprise peut, sur demande et sous certaines conditions, bénéficier de l'indemnisation du chômage partiel via l'allocation publique de chômage partiel. L'Etat la verse pour les heures perdues au-dessous de la durée légale du travail, par an et par salarié, voire de 1 000 heures pour certaines industries

Taux horaire de l'allocation publique de chômage partiel

Entreprises de 250 salariés au plus : 3,84 €
Entreprises de plus de 250 salariés : 3,33 € €

Attention : l'indemnisation est subordonnée au respect d'une procédure préalable et à une décision du préfet ou, par délégation du DDTEFP.

Cette allocation est complétée par l'allocation conventionnelle de chômage partiel, à la charge de l'entreprise.

Taux horaire de l'allocation conventionnelle de chômage partiel

60 % de la rémunération horaire brute – dont l'allocation spécifique publique – sans pouvoir être inférieure à 6,84 €, soit, au minimum :
Entreprises de 250 salariés au plus : 3 €
Entreprises de plus de 250 salariés : 3,51 € €

A cette allocation peut s'ajouter une allocation complémentaire afin de garantir au salarié à temps plein la rémunération mensuelle minimale, correspondant au Smic net.

L'allocation conventionnelle peut, sous certaines conditions, être partiellement prise en charge par l'Etat dans le cadre d'une convention de chômage partiel du FNE conclue entre l'Etat et une entreprise.

PLAN DE FORMATION

En parallèle aux conseils liés au chômage partiel, la cellule propose aux TPE et PME de les accompagner dans l'élaboration ou la mise en place d'un plan de formation. En effet, une période de sous-activité « *est une occasion de faire le*

LES ACTRICES DE LA CELLULE ACTIV'EMPLOI

Annie Delaunay, depuis 19 ans à Pôle emploi (ex ANPE, a été cadre opérationnel à Rennes, conseillère en cellule de reclassement (dispositif Prifa) et, depuis 30 mois, détachée à la Meif. Elle a travaillé sur deux axes : anticipation et accompagnement au développement des compétences et promotion d'un outil diagnostic pour identifier et valoriser les compétences transférables des personnes.



Idea 35

L'Agence de développement économique de l'Ille-et-Vilaine, mandatée pour revitaliser les territoires

La loi de modernisation sociale impose une obligation de revitalisation aux entreprises de plus de 1 000 salariés menant des restructurations. Elles doivent s'engager, par convention avec l'État, à atténuer l'effet de ces opérations sur le territoire atteint par le versement d'une taxe comprise entre deux et quatre fois le smic mensuel par emploi supprimé. Jusqu'à la crise, l'Ille-et-Vilaine n'a connu que peu de cas de ce type et ils concernaient surtout la fermeture d'établissement de grands groupes qui confiaient la gestion du dossier à des cabinets

spécialisés et distribue l'argent au moment de la création d'emploi. Actuellement, une vingtaine d'entreprises - qui supprime des emplois mais ne ferme pas - est soumise à cette obligation sur le département, pour l'essentiel dans la filière automobile. Selon la loi, autant d'études d'impact étaient nécessaires. Or, des économies d'échelle étaient réalisables, surtout que les territoires concernés sont très imbriqués et souhaitent créer des emplois sur un même lieu et pour des qualifications similaires.

Idea 35 a donc proposé de mutualiser la coordination, le suivi des dossiers et l'attribution des fonds. Le 26 juin dernier les pouvoirs publics lui confiaient cette mission pour une durée de trois ans, destinée à revitaliser les territoires. La mutualisation réduira les frais de gestion et débouchera sur des créations d'emploi dans un délai proche. La mobilisation de tous les prescripteurs de projets contribuera à alimenter le processus. Les fonds serviront à soutenir l'implantation de projets exogènes, s'ajoutant alors aux aides attribuées

par les collectivités pour les créations d'emplois. Ces contributions supplémentaires aideront à faire la différence dans un contexte de concurrence forte entre territoires. Dans le cadre du développement endogène, elles favoriseront l'incitation à la création et au développement d'activités. La diversification réussie de Canon, à Liffré, illustre que le redéploiement industriel peut se faire de l'intérieur. Les pistes explorées par Sanden, à Tinténiac, ou Sagem, à Vitré, vont dans ce sens. ■

PUBLI-COMMUNIQUE



Anthony Jehan
Groupe Poisson Ouest

Un veilleur pour l'Ille-et-Vilaine

témoigne

Responsable de la nouvelle agence Ouest du Groupe Poisson, Anthony Jehan joue son rôle de Veilleur dès que son épouse lui apprend que l'agence de communication dans laquelle elle travaille cherche à s'implanter en région.

Anthony Jehan est un nouvel arrivant d'Ille-et-Vilaine. Il vient tout juste d'implanter à Grand-Fougeray, l'agence Ouest du groupe Poisson, spécialisé dans la location d'engins et de matériels de BTP, dont il est le responsable.

Dès qu'il a appris la nouvelle, il a alerté Idea 35. "J'ai apprécié leur réactivité ; ils ont immédiatement pris contact avec la direction du groupe pour présenter les atouts de

l'Ille-et-Vilaine et les différentes possibilités d'installation". Les propositions ont rapidement convaincu ! Cette filiale de Publicis s'est installée dans de nouveaux locaux rennais fin 2008.

Dans l'équipe constituée de 5 collaborateurs, on retrouve Valérie. L'épouse d'Anthony Jehan, évidemment ravie de rejoindre la Bretagne et de réunir la famille.

Désormais nouveau Veilleur pour l'Ille-et-Vilaine, Anthony Jehan se dit prêt à transmettre d'autres informations au réseau. "Ils sont organisés et motivés, c'est agréable de savoir qu'ils traiteront rapidement les contacts transmis".

1/ Qui sont les Veilleurs ?

Les Veilleurs sont des personnes au contact des chefs d'entreprise installés en dehors de l'Ille-et-Vilaine. Entrepreneurs actifs dans tous les secteurs, jeunes retraités ou institutionnels, dirigeants de clubs sportifs ou d'organismes de loisirs, ils connaissent, rencontrent ou simplement côtoient les entrepreneurs qui possèdent ce lien affectif avec la Bretagne.

2/ Quel est le rôle des Veilleurs ?

Le rôle de chaque Veilleur est simplement de permettre une mise en relation entre l'équipe Idea 35 et l'entrepreneur ayant un lien avec l'Ille-et-Vilaine. Un contact simple et discret, établi pour valider l'intérêt. Toute personne en contact avec des entrepreneurs installés en dehors du département peut devenir Veilleur, s'intégrer dans le groupe et recevoir les éléments pour remplir sa mission.

Alerté par son épouse, il met en relation un groupe de communication parisien avec Idea 35.



Vous aussi, rejoignez les Veilleurs pour l'Ille-et-Vilaine et participez au développement économique de votre département : veilleurs@idea35.fr ou 02 99 53 65 65. Pour plus d'informations : www.veilleurs35.fr



AGENCE IPEA RENNIS 02 99 57 13 32 - Photo : © DR

TRAVAUX PUBLICS

« Seulement » moins 10 % d'activité en 2009 mais des craintes sur 2010

2008 ne marquera pas les annales des entreprises de travaux publics (TP) ! Un peu à cause de la crise, autant en raison des élections municipales de mars. Les marchés communaux représentent près de 40 % de l'activité du secteur. Après chaque scrutin local, les nouvelles équipes doivent prendre leurs marques et étudier les dossiers. Un cycle d'inertie incompressible. Hélas, cette fois, elles ont ensuite affronté la crise et les difficultés de financement inhérentes. Si, grâce aux chantiers déjà engagés, les entreprises de TP pouvaient afficher des résultats 2008 étales, leurs carnets de commandes restaient dégaris.

La profession a réagi avec l'opération « 10 000 projets », recensés entre la mi-décembre 2008 et la mi-février 2009. 90 % ont pour maître d'ouvrage une collectivité locale et tous intéressent des travaux d'infrastructures à engager cette année ou en 2010. La FRTP en a listé 571 sur la Bretagne, dont 72 en Ile-et-Vilaine. Les communes ont suivi !

En parallèle, l'Etat (5 % des marchés des TP bretons) a lancé une campagne de grands travaux d'entretien des routes nationales. Grâce à la conjonction de ces mesures, les entreprises de TP d'Ile-et-Vilaine devraient clore l'exercice 2009 à « seulement » moins 10 % en moyenne.

Pourtant, ce relatif bon résultat cache une épine. La bataille des prix fait rage pour gagner les marchés entraînant des difficultés financières. Le phénomène ne fait que débiter, malgré toutes les mesures classiques de gestion des RH mises en œuvre par les entreprises pour assurer leur pérennité.

Un autre facteur conduit les TP à appréhender 2010. Les communes n'auront plus, comme cette année, à s'engager sur des objectifs pour bénéficier du fonds de compensation pour la TVA. D'où la crainte d'un relâchement.

De plus, le secteur des travaux privés (industrie, commerce) a chuté de 50 %. Or, il représente 30 % des chantiers de la profession qui ne distingue pas de signes d'une relance notable ! ■

Les TP ne comptent pas sur les entreprises nationales (EDF, SNCF...) pour compenser la baisse d'activité. Ce marché demeure étales.

➔ point sur les faiblesses de l'organisation de l'entreprise et d'y pallier par des formations appropriées ».

L'offre d'Activ'emploi débute par un diagnostic en entreprise puis, selon les points faibles détectés, débouche sur la préconisation de formations courtes. « En amont ou en alternance du chômage partiel », elles portent sur la remise à niveau, la certification et/ou le développement de compétences du personnel. Le plus souvent, « les formations tournent autour du management,

de la vente et de la recherche de nouveaux marchés ».

Attentive aux spécificités des entreprises, la cellule « accompagne ou construit chaque plan de formation dans le respect de leurs contraintes de production. Ainsi, par exemple, le choix des jours de formation en tient compte. » Enfin, elle travaille avec les organismes de formation des territoires et les Opcva en matière d'ingénierie financière.

LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

Parfois inévitable en cas de difficultés économiques ou, pour sauvegarder la compétitivité de l'entreprise, le licenciement pour motif économique reste une décision difficile à prendre au regard des risques encourus. Autant dire que le respect des règles et procédures s'impose particulièrement !

Trois conditions cumulatives subor-

donnent le caractère économique de la procédure :

- Motif : indépendant du salarié,
- Conséquences sur l'emploi : suppression, transformation ou modification,
- Contexte économique : difficultés financières, mutations technologiques, réorganisation de l'entreprise, cessation d'activité.

Par ailleurs, le licenciement économique ne peut intervenir qu'une fois tous les efforts de formation et d'adaptation au poste, ou de reclassement, ont été réalisés.

Des procédures spécifiques correspondent à la taille de l'entreprise, l'ampleur du licenciement (individuel, petit ou grand collectif) et la présence ou pas d'institutions représentatives du personnel. Néanmoins, dans tous les cas, il conviendra de respecter obligatoirement les critères d'ordre.

Une fois licenciée, la personne concernée bénéficiera d'un accompagnement renforcé par convention de reclassement personnalisé (CRP), contrat de transition professionnelle (CTP), congé de reclassement, congé de mobilité... Elle disposera également de la priorité de réembauchage.

Pour les dirigeants de petites et moyennes entreprises

Dans un contexte économique difficile

FAIRE FACE

À UNE BAISSE D'ACTIVITÉ
AUX DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE
À LA CESSATION DE PAIEMENT

Sauver l'entreprise
Sauver les emplois
Être prêt pour la relance

Cellule ACTIV'EMPLOI
Information, Soutien,
Accompagnement des PME

N° Vert 0 800 600 035
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Logon Entreprises





HEUZÉ

COURTIER D'ASSURANCES



Assurer aujourd'hui pour garantir demain

Nous accompagnons les Entreprises dans la négociation, le placement et la gestion de leurs risques auprès des compagnies d'assurances. Nous vous conseillons dans l'élaboration de vos contrats d'assurances avec pour objectif de vous faire bénéficier des meilleures conditions.

- Responsabilité Civile
- Multirisque Industrielle
- Flotte automobiles
- Marchandises Transportées
- Mission
- Santé
- Prévoyance
- Accidents du Travail
- Maladies Professionnelles
- Assurances emprunteurs

HEUZÉ
COURTIER D'ASSURANCES

44, rue de Rennes - 35510 Cesson Sévigné
Tél : 02 99 83 07 07 • Fax : 02 99 83 07 00

RENNES • LAMBALLE • CAEN • POISSY • VALENCIENNES • ROUBAIX

PLASTURGIE

Un rebond, mais seulement sur les secteurs ayant massivement déstocké et l'incertitude demeure

L'activité de la plasturgie dépend du dynamisme des secteurs qu'elle fournit : emballage, bâtiment, industrie, électronique, nautisme, énergie, cosmétique, loisirs, médical, luxe...) Tous ces marchés ont subi, et subissent encore, les effets de la crise ; « *mais ils n'ont pas dévissé en même temps et de la même façon* » précise Nicolas Masson, responsable économique de Plasti Ouest. Depuis l'été, l'activité connaît un certain rebond ; « *il n'est que technique et dans certains secteurs qui avaient massivement déstocké* ».

Si la reprise « *a un peu rassuré en septembre, notamment sur le marché du bâtiment, nous sommes actuellement en pleine incertitude* ». Quant aux secteurs des loisirs (camping-cars, piscines, mobile-homes) et du nautisme, qui ont brutalement plongé en septembre 2008, jusqu'à - 80 % en quelques semaines, ils restent atones.

La plasturgie bretonne totalise 180 unités, dont 30 % en Ille-et-Vilaine et 8 500 salariés, dont 45 % dans le département.



Après le marasme de la fin de 2008 et du début de 2009, la majorité des fournisseurs de l'automobile a connu un rebond d'activité à partir du printemps, grâce à la reconstitution des stocks et la prime à la casse... Mais pas ceux livrant la Janais.

Le secteur du bâtiment est frappé de plein fouet. « *L'état du très gros marché de la fenêtre PVC* » varie selon qu'il concerne le neuf, « *effondré* », ou de la rénovation, « *stable sur 2008* ». Jusqu'ici, peu d'entreprises travaillaient sur ces deux marchés vu leur organisation très

différente. Pourtant, crise aidant, celles du neuf s'y engagent. « *D'où le ressenti de crise...* »

« *Trois facteurs gênent la visibilité* ». La confiance : les consommateurs auront-ils assez confiance en l'avenir pour « *acheter une piscine, un camping car, une résidence secondaire ou un bateau ?* » Les investissements industriels : ils ont chuté de 20 % sur le premier semestre 2009. « *Cela va continuer !* » Or, ils intéressent la plasturgie. Le pouvoir d'achat : Le coût social de la crise : la consommation commence à

♦ ♦ ♦

➤ RECOURS AU TRIBUNAL DE COMMERCE ET MISE EN PLACE DE PROCÉDURES JUDICIAIRES

La pire des choses est l'isolement du chef d'entreprise. La difficulté génère la confusion et l'écoute d'un tiers oblige à clarifier ses idées. C'est la première étape pour se donner les meilleures chances de prendre les bonnes mesures. Le tribunal de commerce propose deux procédures amiables, destinées à anticiper les problèmes de trésorerie et ab-so-lu-ment confidentielles : le mandat ad hoc et la conciliation.

Encore à caractère préventif, donc réservée aux entreprises n'ayant pas connu d'incident de paiement, la procédure de sauvegarde est ouverte à la seule demande du dirigeant. Elle peut aboutir à arrêter un plan de sauvegarde après une période d'observation de six mois au plus.

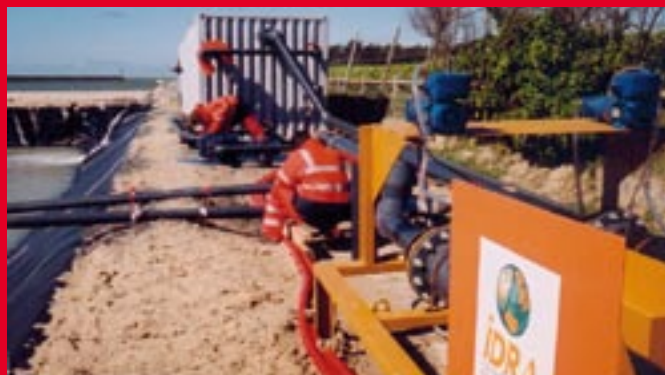
Enfin, le redressement judiciaire et la liquidation judiciaire se prononcent soit à la demande du dirigeant, soit par l'assignation d'un créancier, la saisine d'office du tribunal ou la requête du procureur de la République. Elles concernent les entreprises en difficulté et ayant eu des incidents de paiement ■

IDRA ENVIRONNEMENT Les interventions du médiateur du crédit et d'Oséo font aboutir le dossier de rachat d'une filiale

En 2008, Manuel Roussel, dirigeant d'Idra Environnement (dépollution et désenvasement de sites, traitement d'effluents industriels), à Bruz, souhaite racheter une société de conception et réalisation de stations d'épuration, « *un marché porteur* ». Des négociations avec la banque de la filiale portent sur une autorisation de découvert de 100 000 €. La crise aidant, le besoin double et, comme elle dispose de fonds propres moindres qu'annoncés, son acheteur lui en injecte. Mais au moment de l'acquisition, la banque ne suit plus et annonce supprimer tout découvert sous quatre mois. Manuel Roussel se tourne vers son pool

bancaire ; il accepte sans problème de prêter à Idra, mais pas à la filiale. Les interventions du médiateur du crédit, puis d'Oséo, dénoueront l'affaire.

La filiale « *manquait de dynamisme, son cédant partant en retraite, mais elle affichait des bilans convenables et un bon carnet de commandes. Il suffisait de la booster pour, ensuite, la développer à l'international.* » Or, travaillant sur des marchés publics, un dépôt de bilan l'aurait irrémédiablement condamnée. La banque de la filiale s'est finalement associée au pool bancaire d'Idra pour accorder le prêt nécessaire, avec la garantie d'Oséo.



AGEFOS PME ET OPCALIA PARTENAIRES D'ACTIV'EMPLOI « Plan anti-crise » pour l'un, opération « Réagir » pour l'autre, les Opca accompagnent les entreprises dans la conduite du changement

L'Agefos PME Bretagne a mis en place un « Plan anti-crise 2009 » et mobilisé des moyens financiers en rapport. Aux fonds dégagés par l'Opca s'ajoutent les abondements du dispositif Engagements de développement de l'emploi et des compétences (Edec), mis en œuvre avec l'Etat.

Après recueil des besoins, il propose un « diagnostic flash » puis préconise un plan de formation conduisant à des modules qualifiants et/ou diplômants (via le DIF ou des périodes de

professionnalisation) et de la GPEC afin de faciliter la mobilité interne ou externe. Bilan de compétences et VAE sont aussi au service de la construction de parcours sécurisés, certificats diplômants à la clé.

Les coûts pédagogiques peuvent être intégralement financés et des aides complémentaires permettent de réduire la charge des salaires.

L'Agefos PME Bretagne est également mobilisé dans le cadre de la mise en œuvre expérimentale du CTP sur le bassin de Vitré.

Opcalia Bretagne a lancé l'opération « Réagir » face à la crise afin de soutenir l'activité dans les entreprises bretonnes et y maintenir l'emploi. Mobilisant pour cela des fonds Edec, elle vise à aider les publics dits prioritaires : les salariés ayant perdu leur emploi ou menacés de le perdre, ciblant en priorité ceux en situation de chômage partiel.

L'opération propose aux entreprises de bénéficier de co-financements de l'Etat pour deux actions complé-

mentaires. D'une part, trois jours d'accompagnement par un consultant externe afin de dresser l'état de la situation de l'entreprise puis d'établir un plan d'actions de stratégie organisationnelle (commercial, RH, marketing, communication...) et/ou de formations. D'autre part, la réalisation de ces dernières avec co-financement.

Opcalia a aussi signé une convention avec le Fonds Unique de Péréquation (FUP) et ainsi mobilise des fonds supplémentaires. ■

COMMUNICATION PAR L'OBJET

PREPAREZ VOUS !
LA CLE USB MUTE
DES COULEURS
VOTRE LOGO



USB People Métal 2Go
Personnalisation
par 250 pièces



Personnalisation à la demande

02 23 36 00 36

sp@cpprennes.com

agence-eutrement.com



www.cppdd.eu

9 rue Kerautret Botmel / CS 16703 / 35067 RENNES Cedex

PLASTURGIE

plonger aux USA. Elle se maintient en France, même si elle montre des signes de faiblesse...

Le résultat net des entreprises du secteur oscille, de moyenne, entre 0,5 et 3 % en période de croissance et selon les années. « Avec de si faibles profits, elles sont trop peu capitalisées pour supporter une perte brutale d'activité de 40 à 70 % sur 2 ou 3 ans ». Alors, adaptant leur organisation à la réalité, 8 entreprises sur 10 ont ajusté leur effectif et/ou pratiqué une restructuration financière.

L'Ille-et-Vilaine abrite quelques importants acteurs sur divers créneaux. LFP (Louvigné-de-Bais) maintient son chiffre d'affaires grâce à l'agroalimentaire. L'activité de la Seifel (Saint-Malo) est en baisse sur l'année, celle de Plastic Omnium (Guichen) et Vistéon (Chartres-de-Bretagne), livrant PSA Rennes, également. Procopi (Le Rheu) subit les affres de la récession.

Plasti Ouest s'appuie sur des dispositifs collectifs pour actionner des leviers de compétitivité. Après un partenariat avec le groupement d'achats Mercurial, « nous avons conclu un partenariat Hexalliance, spécialiste du crédit d'impôt et du conseil en R&D ». ■



AGELIA Un découvert autorisé transformé en prêt à moyen terme grâce à Oséo

Exit Rennes Color en 2006. La photo argentique devenue plus confidentielle, le labo photo, devenu Agelia, s'orienté vers les outils de communication (stands d'ex-

position, sites Web...) et s'ouvre au marché national. Fin 2008, en pleine crise financière, Stéphane Jault, son dirigeant, juge son pool bancaire « peu à l'écoute » sur ses projets de développement. Or, il doit renégocier ses facilités bancaires quatre mois plus tard, alors que 2009 s'annonce mauvaise, 2010 incertaine et la reprise économique nébuleuse. Il décide d'anticiper.

Il souhaite obtenir

TRIBUNAL DE COMMERCE

Les défaillances concernent surtout de petites entreprises du commerce et des services



Le tribunal de commerce de Rennes n'a constaté les effets de la crise « qu'au niveau des TPE ou des PME jusqu'à 100 salariés » selon Michel Pécoul, son président. Les défaillances touchent surtout les plus petites, du commerce ou des services (peu de l'industrie) et quelquefois menées par « des dirigeants plus experts que gestionnaires et qui, crise ou pas, auraient été en difficulté ». Le nombre de dossiers traités reste modéré :

311 (733 salariés touchés) durant le premier semestre 2009 contre 225 (415 salariés) sur la même période en 2008. « Mais, au rythme actuel, l'automne sera crucial ». L'évolution de la consommation et la reprise de l'investissement le conditionnent. Même si le frémissement actuel perdure, « les déconvenues restent à craindre et les incidences sociales de la crise ne sont pas passées. »

« Anticipez. Venez-nous voir avant qu'il ne soit trop tard ! » Michel Pécoul le répète inlassablement, tout en regrettant de souvent prêcher dans le désert. « On craint, à tort, de venir au tribunal de commerce qui est assimilé à une juridiction pénale. » Il insiste. « Vous apercevez des difficultés dans les deux ou trois mois prochains ? Renseignez-vous sur les possibilités d'aide ». ■



un prêt à cinq ans, couvert par Oséo, plutôt que de devoir rediscuter chaque année son crédit court terme. « Je suis directeur, directeur financier et commercial. Ces négociations dévorent du temps quand un prêt l'évite, fait gagner en sérénité et en efficacité. Mais un besoin de trésorerie doit être passager. Ce prêt doit nous remettre sur les rails. S'il y a toujours des besoins de crédit court terme d'ici trois ans, il faudra envisager de recapitaliser ». Stéphane Jault contacte ses banquiers qui l'orientent vers Oséo. Retour à l'envoyeur, la négociation doit s'effectuer directement

avec les banquiers. Le dirigeant se fait stratège et les invite à visiter Agelia. « Il est important qu'ils connaissent bien la société, notre métier et notre projet ». En parallèle, il bâtit un dossier avec son cabinet comptable, apportant tous les éléments techniques sur la société, sa situation financière, son marché et l'évolution attendue. Puis « tout est allé vite ». Les banques l'étudient rapidement et le transmettent à Oséo qui répond promptement. L'organisme couvre 50 % du prêt, « avec un surplus d'intérêts de 0,83 % », sans garantie personnelle.

Prévadiès, première mutuelle interprofessionnelle de France.

ensemble

C'est parce que nous connaissons très bien les entreprises qu'**ensemble** nous protégeons encore mieux vos salariés.

- ▶ Par une connaissance approfondie du tissu socio-économique local.
- ▶ Par une expertise des risques spécifiques à vos différents métiers.
- ▶ Par un accompagnement juridique et technique sur-mesure.
- ▶ Par la mise en place d'actions de Prévention Santé au sein de votre entreprise.

**Aujourd'hui plus de 11 000 entreprises
font confiance à Prévadiès.**

www.prevadies.fr

 **0 980 98 98 98**
(numéro non surtaxé)



PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

Avis de tempête : gardez le cap

Le fascicule de l'OECB conseille les entreprises en fonction de chaque situation

L'ordre des experts-comptables de Bretagne (OECB) diffuse un « guide anti-crise », intitulé : « Avis de tempête : gardez le cap ». Edité à 20 000 exemplaires avec l'aide de partenaires régionaux et nationaux, le fascicule cible les dirigeants d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs. Il présente l'ensemble des dispositions à prendre et des interlocuteurs à contacter en fonction de trois types de situation : ciel dégagé mais nuages à l'horizon ; ciel couvert et premiers découverts ; tempête et coups de tonnerre.

Le guide permet aux experts-comptables de diffuser « une information encore plus homogène et plus pédagogique » précise le président de l'OECB. Il les aide également dans leurs contacts avec les dirigeants dans le cadre de leur mission de « tiers de confiance » Celle-ci leur a été confiée à la demande de René Ricol, en juillet dernier.

En parallèle, les collaborateurs des cabinets d'expertise comptable ont participé à des réunions d'information sur les dispositifs d'accompagnement des entreprises, avec la Banque de France et les services fiscaux. ■



ARMODYS L'inertie de sa banque freine son développement commercial

Armodys du Groupe Armor Habitat, à Saint-Pern, lance la commercialisation d'une gamme d'écomatériaux de décoration d'intérieur fin 2006. Elle affiche 250 000 € de CA en 2007 et 2008 démarre bien. Didier Mulot, son dirigeant,

investit pour élargir sa gamme et, à mi-année, décide de rencontrer sa banque pour « anticiper ses besoins en fonds de roulement ». D'emblée, Oséo est partant pour cautionner 70 % des 90 000 € souhaités. Puis l'instruction du dossier traîne près d'une année et aboutit à lui accorder le tiers de la demande ! De déplorer « une inertie faite d'un mélange de technocratie et de frilosité ».

L'entreprise est contrainte à auto-financer son développement commercial. Or, il faut un an pour rentabiliser un commercial. Un investissement de 50 000 €. Un seul est recruté sur les deux prévus. « Bien que nous ayons anticipé et malgré l'accord d'Oséo, le financement a freiné notre développement, arrivé six mois trop tard. »



ANDRÉ SAULAIS, juge au tribunal de commerce de Rennes

« La solitude est la pire des choses, surtout dans la difficulté »

« Le tribunal de commerce relève souvent des soins palliatifs du fait que les dirigeants font trop peu appel aux procédures amiables et confidentielles. Je crois beaucoup à leur efficacité, utilisées bien en amont. » Juge au tribunal de commerce de Rennes, membre de la cellule de soutien de l'UE35 et gérant du cabinet d'expertise comptable S2G, André Saulais insiste sur la réalité du rôle de juge. « Il n'est pas là pour porter un jugement moralisateur, mais pour aider le dirigeant à retrouver une spirale positive »

« Une décision se prend toujours avec un nombre impair de personnes, jamais à plus de deux. » Trait d'esprit ? Pas seulement. André Saulais souligne toute l'ambiguïté du rôle du dirigeant. « Il peut s'appuyer sur ses conseils, son réseau, mais décide seul. C'est sa raison d'être. Les difficultés peuvent faire naître la confusion et empêcher la prise de décision. L'écoute d'un tiers est le seul moyen de clarification ; elle oblige à clarifier ses idées. »

André Saulais tire des enseignements de son métier. « Si la fièvre d'un malade augmente, il ne faut pas casser le thermomètre ! Ne pratiquez pas la politique de l'autruche. Regardez lucidement vos tableaux de bord, sans espérer que le temps



André Saulais insiste sur « l'humain. Le choix d'un conseil ne tient pas qu'au montant de sa facture. Quand le feeling n'est pas bon, il faut en changer ».

arrangera les choses. Tout dirigeant devrait avoir un « plan Orsec » dans son tiroir. Il l'aidera à repérer ce qui peut mettre l'entreprise en péril et identifier les signaux permettant de le savoir. En cas de danger soudain, le chef d'entreprise sera mieux à même de prendre les bonnes mesures. »

« Une entreprise ne meurt pas parce qu'elle fait des pertes mais à cause d'un manque de trésorerie. Au dirigeant de privilégier ses outils de trésorerie et de gérer ses créances clients en permanence. » ■

CONTACTS UTILES

- Cellule de soutien UE35
02.99.87.42.97
- Médiateur du crédit - Régional
Banque de France de Rennes
Frédéric Castel 02.99.25.12.12
- Médiateur du crédit - National
N° Azur 0810.00.12.10
- Tiers de confiance
N° Azur 0820.120.112
- Oséo Bretagne
02.99.29.65.70
www.oseo.fr/notre_mission/nos_equipes_en_region/bretagne
- Coface Direction Régionale
Bretagne
Christophe Etienne
02.99.30.23.88



Après la crise, oui, mais pendant ?

OPCALIA reste à vos côtés pour financer les formations des salariés en chômage partiel (50% du coût pédagogique pris en charge) ou dont la qualification doit être rapidement améliorée afin de préserver leur employabilité.

contact@opcalia-bretagne.com


OPCALIA
BRETAGNE
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Morlaix 02 98 62 12 91 - Saint-Brieuc 02 96 68 03 03 - Saint-Malo 02 99 40 15 40 - Brest 02 98 80 97 80
Quimper 02 98 90 75 94 - Caudan 02 97 89 05 20 - Vannes 02 97 63 87 67 - Rennes 02 23 20 00 20



Solution Investisseurs

Laissez-vous guider !

PROFITEZ DU NOUVEAU DISPOSITIF SCELLIER POUR INVESTIR DANS LE NEUF

Vous souhaitez préparer votre avenir tout en diminuant vos impôts ? Découvrez Solution Investisseurs du Crédit Agricole, des services experts clés-en-mains pour réussir votre investissement locatif.

- **Un conseiller spécialisé** dans la Gestion de Patrimoine à votre écoute pour une étude personnalisée
- **Plus de 70 programmes neufs** sur Rennes et sa périphérie, qui vous seront présentés par les professionnels de l'immobilier d'Habiter Demain
- **Un financement sur-mesure** réalisé par votre conseiller habituel → C'est votre interlocuteur privilégié, il vous accompagnera tout au long de votre démarche
- **Des solutions adaptées à vos besoins** pour louer sereinement en déléguant la gestion de votre bien à l'équipe de spécialistes de Square Habitat Gestion
- Vous souhaitez gérer votre location vous-même ? Votre conseiller Crédit Agricole vous proposera **l'assurance Garantie locative**, pour sécuriser votre projet.

Toutes les solutions sont au Crédit Agricole !

Pour plus de renseignements et rencontrer un Conseiller en Gestion de Patrimoine : adressez-vous à une agence Crédit Agricole ou appelez le **0 810 11 35 35** (prix d'un appel local).

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital et personnel variables, établissement de crédit, société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 057, dont le siège social est situé 45 boulevard de la Liberté - 35 000 RENNES - RCS RENNES 775 590 847. Habiter Demain, filiale immobilière du Crédit Agricole, Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 € dont le siège social se situe 16 boulevard de la Liberté 35000 Rennes - 449 716 802 RCS Rennes. Square Habitat Gestion / SOGEDOPA, Société Anonyme au capital de 230 503 € - RCS Rennes B 342 285 343 - Carte professionnelle N° 372-238 TM délivrée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

